



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9660^e séance

Mardi 18 juin 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Hwang (République de Corée)

Membres :

Algérie	M. Gaouaoui
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Yamazaki
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Chanda

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante du Danemark, ainsi que les représentants de l'Allemagne, de l'Italie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Tchéquie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M^{me} Hedda Samson, Chargée d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Le week-end dernier, de nombreux dirigeants du monde se sont réunis en Suisse pour dégager un consensus sur les éléments d'une paix juste en Ukraine. Ces discussions ont eu lieu à la suite d'une forte escalade des hostilités et d'une augmentation alarmante du nombre de victimes civiles. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), au moins 174 civils ont été tués et 690 blessés en Ukraine en mai. Il s'agit du nombre le plus élevé de victimes civiles en un seul mois depuis le mois de juin de l'année dernière. Plus de la moitié de ces victimes ont été recensées dans la région de Kharkiv, suite à la nouvelle offensive lancée par la Fédération de Russie le 10 mai. Des armes explosives ont été massivement utilisées, tant dans la région de Kharkiv que dans la ville de Kharkiv, la deuxième plus grande ville de l'Ukraine, qui compte plus d'un million d'habitants.

Le 23 mai, des missiles ont frappé une imprimerie, tuant sept employés. Le 25 mai, deux bombes larguées par avion ont frappé un grand centre commercial, tuant 19 personnes. Le 31 mai, des missiles ont frappé un quartier résidentiel de la ville, notamment un immeuble de plusieurs étages, tuant neuf civils. La ville frontalière de Vovchansk, située dans le nord de Kharkiv, a été le théâtre

des combats les plus intenses du mois dernier. Aujourd'hui, elle est presque entièrement détruite et des milliers de ses habitants ont été contraints de fuir. Elle a subi la même dévastation que celle dont nous avons été témoins à Mariupol, Bakhmut et Avdiivka, au début de la guerre.

Si Kharkiv a été la région la plus touchée par la récente intensification des combats, des civils continuent d'être tués et blessés dans d'autres régions de l'Ukraine. La semaine dernière, le 13 juin, une attaque à Kryvyi Rih a fait au moins neuf morts, dont cinq enfants. En outre, des tirs d'obus et de missiles par les forces de la Fédération de Russie sont régulièrement signalés dans la région de Kherson, y compris dans la ville de Kherson, faisant des victimes civiles et forçant de nombreux habitants de la ville à fuir.

L'escalade des attaques contre les civils ukrainiens est inadmissible. Depuis février 2022, le HCDH a recensé 11 126 civils tués et 21 863 civils blessés. Les chiffres réels sont probablement bien plus élevés. Au cours de la même période, les autorités russes ont signalé qu'au moins 91 civils avaient été tués et 455 blessés dans la Fédération de Russie, principalement dans les régions de Belgorod, Briansk et Koursk, à la frontière avec l'Ukraine. Nous soulignons une fois de plus que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international. Elles doivent cesser immédiatement.

Les attaques incessantes ont également causé beaucoup de dégâts aux infrastructures civiles. Avant même l'escalade actuelle, selon une évaluation rapide des dommages et des besoins menée conjointement par l'Ukraine, l'ONU, le Groupe de la Banque mondiale et la Commission européenne, le coût de la reconstruction et du relèvement de l'Ukraine en décembre 2023 s'élevait à environ 486 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.

La Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue la semaine dernière à Berlin a été l'occasion pour la communauté internationale de démontrer sa solidarité et d'apporter son soutien au redressement de l'Ukraine. Plus la guerre se prolonge, plus cette solidarité et ce soutien mondiaux sont nécessaires. Les attaques à grande échelle perpétrées par la Fédération de Russie contre les infrastructures énergétiques ont réduit de 68 % la capacité de production d'énergie de l'Ukraine. Des frappes périodiques, qui mettent en péril l'alimentation électrique critique de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, se sont également poursuivies. Toutes les attaques visant des installations nucléaires sont extrêmement dangereuses et irresponsables. Elles doivent cesser immédiatement.

Le Programme des Nations Unies pour le développement a apporté son appui pour garantir un accès stable à l'énergie pour plus de 6 millions de personnes en Ukraine et fait des préparatifs en vue de la fourniture d'autres équipements énergétiques pour remédier aux pénuries d'énergie. Mais les conséquences les plus graves des attaques contre les infrastructures énergétiques ne se sont pas encore fait sentir. En effet, les bombardements et les frappes aériennes rendent difficile la réparation des installations endommagées avant l'hiver prochain.

L'intensification des hostilités aggrave la situation humanitaire déjà difficile. Des milliers de personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers et l'ONU travaille avec les autorités ukrainiennes pour répondre à leurs besoins immédiats. Depuis le début de l'année, grâce à nos donateurs, nous avons apporté, avec nos partenaires, une aide humanitaire à plus de 4,4 millions de personnes. Le plan de réponse humanitaire 2024 n'est pour l'heure financé qu'à hauteur de 27%. Nous exhortons nos donateurs à maintenir leur généreux soutien financier, ce qui nous permettra de continuer à apporter une aide vitale aux populations vulnérables.

La question d'un financement suffisant est un problème que nous rencontrons partout. Mais pour les quelque 1,5 million de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire dans les régions ukrainiennes de Donetsk, Luhansk, Kherson et Zaporizhzhya, actuellement sous occupation russe, le principal défi reste le manque d'accès. Le droit international humanitaire exige que l'on facilite l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils dans le besoin, quel que soit l'endroit où ils vivent. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie d'autoriser l'accès humanitaire aux zones sous son contrôle.

Cette guerre a des conséquences pour des pays bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Il ressort du Rapport mondial sur les crises alimentaires 2024 qu'en 2023, près de 282 millions de personnes dans 59 pays étaient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, soit 24 millions de plus qu'en 2022. Cette hausse est due à des conditions de culture défavorables pour la récolte de 2024, à des dommages causés aux infrastructures de transport et à des perturbations de la navigation en mer Noire et ailleurs. Plus de 80% du commerce mondial se fait par voie maritime. La mer Noire est une voie commerciale essentielle, dont on estime qu'elle représente plus d'un quart du commerce des céréales. Il reste beaucoup à faire pour atténuer les risques, réduire les coûts de transaction et apporter une plus grande stabilité aux marchés agricoles mondiaux. C'est pourquoi l'ONU a souligné l'importance de stabiliser les routes commerciales critiques pour les produits agricoles.

La situation des droits humains dans les régions de l'Ukraine sous occupation russe reste extrêmement préoccupante. Le HCDH a interrogé des dizaines de personnes qui ont récemment fui ces régions. Elles font état de pressions accrues pour obtenir des passeports russes, ce qui est lié au décret présidentiel russe du 27 avril 2023. Selon ce décret, les personnes qui n'ont pas la citoyenneté russe dans les zones occupées des régions ukrainiennes de Kherson, Zaporizhzhya, Donetsk et Luhansk seront considérées comme des étrangers à partir du 1^{er} juillet. Le droit international humanitaire interdit à la Puissance occupante de contraindre la population d'un territoire occupé à lui faire allégeance, notamment en l'obligeant à obtenir sa citoyenneté.

En outre, le HCDH a également interrogé des centaines de prisonniers de guerre ukrainiens libérés, qui ont fait état de tortures et de mauvais traitements systématiques et généralisés, y compris de violences sexuelles. Nous saluons l'échange de prisonniers du 31 mai, au cours duquel 150 personnes ont été libérées, et nous demandons instamment aux parties de poursuivre et d'intensifier ce type d'échanges. Les auteurs de toutes les violations du droit international des droits humains et du droit international humanitaire, où qu'elles se produisent, doivent répondre de leurs actes, conformément aux normes internationales.

Deux ans et demi après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie, les tueries et les destructions se poursuivent sans relâche. La région dans son ensemble est moins stable et moins sûre, tandis que d'autres parties du monde observent avec nervosité le conflit dont elles continuent de ressentir les conséquences économiques et politiques. Dans le même temps, les discussions sur les voies possibles vers la paix se multiplient. En Suisse, au cours du week-end dernier, de nombreuses voix ont insisté sur la nécessité de respecter les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Je tiens à souligner que ces principes sont aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1945. Le Secrétaire général a lancé un appel clair et cohérent en faveur d'une paix juste, durable et globale en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. L'ONU se félicite de tous les efforts et de toutes les initiatives utiles en ce sens et est prête à les appuyer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je me félicite que M^{me} DiCarlo ait pu présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui, et mon pays la remercie de sa participation à la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qui s'est tenue en Suisse. Il était important que l'Organisation des Nations Unies soit représentée à cet événement. Toute paix commence et se termine par le plein respect de la Charte des Nations Unies, du droit international et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

D'emblée, je tiens à féliciter la Suisse du succès remporté par la Conférence sur la paix en Ukraine qu'elle a organisée au Bürgenstock le week-end dernier et auquel ont participé près d'une centaine de délégations. Un communiqué conjoint, signé par la grande majorité des délégations, jette les bases concrètes d'un processus qui apporterait la paix à l'Ukraine et la stabilité à l'ensemble de la région. Nous avons désespérément besoin de cette paix et de cette stabilité, qui se font attendre depuis trop longtemps. Chaque jour et chaque semaine où la diplomatie est reportée, des drones mutilent des civils et des missiles balistiques détruisent des infrastructures civiles critiques en Ukraine.

Nous devons trouver les voies qui permettraient d'instaurer une paix juste en Ukraine. Ce processus de paix n'est pas antirusse. Toutefois, il serait juste de considérer qu'il s'agit d'un rejet de l'agression. Il serait également juste d'y voir un rejet de l'emploi de la force militaire pour atteindre des objectifs politiques, en lieu et place de la diplomatie. Et avant tout, il serait juste de considérer qu'il s'agit d'une voix pour le respect du droit international, y compris la Charte des Nations Unies.

Sans le respect des principes fondamentaux de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale, il ne peut y avoir de paix durable. Comme l'a déclaré la Présidente de la Slovénie, M^{me} Pirc Musar, lors de la Conférence :

« La Conférence est un rassemblement d'États fermement convaincus que l'ordre international fondé sur les principes fondamentaux du droit international et les relations amicales entre les États doit être préservé ».

Parallèlement, la Slovénie est consciente qu'il ne peut y avoir de paix sans l'implication de toutes les parties et l'établissement d'un dialogue entre elles. Nous espérons que la Fédération de Russie fera preuve d'une réelle volonté de mettre fin à la guerre et participera de bonne foi à des négociations fondées sur les normes internationales.

La Charte des Nations Unies est un document qui a survécu à de nombreux défis au cours de ses 79 années d'existence. Basé sur l'expérience de la Seconde Guerre mondiale, il fournit des réponses et des conseils pour régler les problèmes internationaux pacifiquement. Mais à aucun moment il ne justifie l'agression comme moyen de mettre fin à un désaccord. L'ONU et sa Charte sont le ciment de la sécurité collective d'après-guerre. Personne n'a intérêt à voir ce système s'éroder et s'effondrer. C'est pourquoi nous considérons la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qui s'est tenue en Suisse, comme un premier pas vers le rétablissement de l'intégrité de la Charte des Nations Unies. Certes, tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies n'étaient pas présents. La Fédération de Russie manquait à l'appel. Mais il s'agissait d'un premier pas – l'ouverture de discussions de paix. Nous devrions porter ces discussions ici, à l'ONU, où elles ont leur place, et nous espérons que la Fédération de Russie s'y associera.

Il est dans notre intérêt supérieur à tous, et en particulier celui des membres permanents du Conseil, de restaurer et de réaffirmer la pertinence de la Charte des Nations Unies et du Conseil. Cela devrait être au premier plan des intérêts de la Russie. Afin d'assurer un avenir sûr au peuple ukrainien, et au peuple russe d'ailleurs, le Conseil doit peut-être commencer par instaurer la confiance.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé de ce jour.

Le week-end dernier, des dizaines de délégations venues du monde entier se sont réunies en Suisse pour participer à la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. Ensemble, les 82 signataires du communiqué conjoint ont envoyé un message on ne peut plus clair à la Russie, à savoir que l'Ukraine n'est pas seule et qu'ensemble, nous sommes déterminés à parvenir à une paix juste et durable, conformément aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Parce que le peuple ukrainien, qui, depuis plus de deux ans et demi, fait preuve d'une résilience, d'une ingéniosité et d'une détermination extraordinaires, ne mérite rien de moins. Cette conférence a permis à la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue la semaine dernière en Allemagne et qui a rassemblé plus de 1 500 représentants de gouvernements, d'entreprises et de la société civile, de mobiliser l'appui en faveur du relèvement de l'Ukraine. Cet événement a constitué une étape importante pour remédier aux effets dévastateurs que la guerre injuste

menée par la Russie inflige à la population ukrainienne, et a donné l'occasion à l'Ukraine, en collaboration avec divers pays et organisations, de convenir d'un cadre potentiel pour un futur accord de paix avec la Russie qui soit conforme à la Charte des Nations Unies.

Mais au-delà de tout ce que cette conférence a représenté, il importe de souligner ce qu'elle n'était pas. Ainsi, cette conférence n'était pas une négociation officielle. Après tout, pour mettre fin à la guerre de manière négociée, il faudra que la Russie et l'Ukraine s'assoient à la table des négociations en toute bonne foi. Or, depuis plus de deux ans, le Kremlin n'a jamais fait preuve de bonne foi pour entamer des pourparlers de paix avec l'Ukraine ou pour mettre fin à la guerre. Au lieu de cela, la Russie a continué de mener des frappes massives à l'aide de missiles et de drones, qui ont fait des victimes civiles à Kharkiv. Elle a transféré ou déporté de force des milliers d'enfants ukrainiens et détenu injustement des milliers d'autres civils ukrainiens. Elle a également intensifié radicalement ses attaques contre le réseau énergétique ukrainien, mettant ainsi hors service plus de neuf gigawatts de capacité de production d'électricité depuis le mois de février. À titre indicatif, cela représente une quantité d'énergie suffisante pour alimenter plus de 6 millions de foyers.

Appelons les choses par leur nom : le Kremlin veut que l'Ukraine accepte, sous la menace des armes, une paix injuste qui récompenserait l'agression de la Russie. Comme la Vice-Présidente Harris l'a déclaré lors de la Conférence en Suisse, il s'agit d'une « tentative scandaleuse d'assujettir un peuple libre et de rayer de la carte un État souverain ». En effet, alors que des dizaines d'organisations se réunissaient pour discuter de l'aide humanitaire et d'un plan de reconstruction des infrastructures civiles de l'Ukraine, Poutine se préparait à discuter d'armes militaires avec Kim Jong Un. Et il y a quelques jours, la Russie a lancé en direction de l'Ukraine au total quatre missiles balistiques probablement fournis par la Corée du Nord, deux le 15 juin et deux autres le 16 juin. Au lieu de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité, la Russie les viole de manière flagrante. Pendant ce temps, le prétendu plan de paix de la Russie, divulgué quelques jours avant que les États ne se réunissent en Suisse, ne trompe personne. Exiger de l'Ukraine qu'elle se retire de son territoire internationalement reconnu avant d'envisager des négociations, c'est tourner en dérision la raison même pour laquelle l'Organisation des Nations Unies a été créée, à savoir le rejet du principe que les pays ne peuvent pas acquérir de territoire par la force. Pour reprendre à nouveau les propos de la Vice-Présidente Harris lors de la Conférence, le Président Poutine « n'appelle pas à la

négociation, il appelle à la reddition ». Le représentant de la Russie lui-même a utilisé ces termes. En avril dernier, dans cette même salle, il a déclaré :

« Bientôt, le seul sujet de toute réunion internationale sur l'Ukraine sera la reddition inconditionnelle du régime de Kiev » (*S/PV.9660, p. 17*).

Nous devons exhorter la Russie à se présenter à la table des négociations, en étant prête à engager un dialogue constructif et équitable. Mais nous devons également veiller à ce que l'Ukraine préside cette table et occupe la position la plus forte possible. Toute discussion sur un règlement négocié est, au fond, une discussion sur l'avenir de l'Ukraine. C'est une Ukraine souveraine qui doit mener ces discussions, un point c'est tout. Nous attendrions tous et toutes la même chose si nous étions à la place de l'Ukraine. Par conséquent, les pays désireux de promouvoir une paix durable, ancrée dans la Charte des Nations Unies, doivent collaborer étroitement et directement avec l'Ukraine et exhorter la Russie à mettre fin à cette guerre insensée.

À cet égard, comme si cela ne suffisait pas, il est regrettable que la Chine ait publié son propre « plan de paix », formulé sans l'aval de l'Ukraine elle-même. Si la Chine souhaite réellement appuyer le processus de paix, nous apprécions son aide. Pour commencer, elle peut cesser d'appuyer la base industrielle de défense de la Russie. Sans les machines-outils, la microélectronique, l'optique et la technologie destinée aux drones et aux missiles de croisière que la Chine lui fournit en grande quantité, la Russie aurait du mal à poursuivre sa guerre d'agression. En outre, la Chine peut se joindre à la communauté internationale pour exiger que les auteurs des atrocités commises en Ukraine et contre le peuple ukrainien répondent de leurs actes. Il ne peut y avoir de paix durable en l'absence de justice pour les victimes de l'agression russe.

Enfin, nous devons tous et toutes redoubler d'efforts pour appuyer le relèvement, la reconstruction, la réforme et la modernisation de l'Ukraine. Je suis fier qu'à la Conférence sur le relèvement qui s'est tenue la semaine dernière, les États-Unis se soient engagés à verser 824 millions de dollars pour aider à reconstruire l'infrastructure énergétique de l'Ukraine.

La Russie a déclenché cette guerre sanglante et non provoquée contre l'Ukraine, et elle peut y mettre fin à tout moment. Mais en attendant, nous devons soutenir l'Ukraine dans sa quête d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.

M^{me} Chanda (Suisse) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son intervention.

Nous remercions l'ONU pour son soutien sans faille, depuis le début de cette guerre, à la recherche d'une paix guidée par le droit international, notamment les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, et par les résolutions de l'Assemblée générale.

Nous devons avoir le courage de construire la paix. Et pour ce faire, nous devons en parler. Les 15 et 16 juin, plus de 100 pays du monde entier, d'organisations internationales et de représentants religieux se sont réunis pour discuter de comment lancer un processus de paix basé sur le droit international, et notamment la Charte des Nations Unies. Ceci constitue un signal clair en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine. Nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui ont accepté notre invitation et qui ont contribué à la réussite de ce sommet au Bürgenstock. Pour la première fois, nous avons discuté de la paix en Ukraine au plus haut niveau. Les discussions de ces deux jours ont été l'occasion d'écouter des idées différentes, d'apprendre des expériences des uns et des autres et de proposer des solutions possibles. Ces discussions ont permis de mieux comprendre les points de vue pour en dégager une vision commune. Le communiqué conjoint adopté par la grande majorité des pays participants représente un résultat concret du sommet. Nous continuons à recevoir des adhérents et invitons tous les pays à le soutenir. Les positions formulées conjointement fournissent le cadre autour duquel de nouvelles discussions devraient avoir lieu. Il est important qu'une vision commune ait été établie sur les trois objectifs clefs suivants.

Premièrement, l'utilisation sûre et sécurisée des centrales et installations nucléaires ukrainiennes et l'inadmissibilité de toute menace ou utilisation d'armes nucléaires.

Deuxièmement, la navigation commerciale libre, complète et sûre et l'accès aux ports maritimes de la mer Noire et de la mer d'Azov sont essentiels. La sécurité alimentaire ne doit en aucun cas être militarisée.

Troisièmement, tous les prisonniers de guerre doivent être libérés dans le cadre d'un échange complet. Tous les enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement, ainsi que tous les autres civils ukrainiens détenus arbitrairement, doivent retourner en Ukraine.

Ces thèmes peuvent constituer des mesures de confiance entre les parties au conflit. En outre, il s'agit de thèmes qui revêtent une grande importance pour de nombreux pays qui sont touchés par les conséquences

de la guerre, par exemple suite à la hausse des prix des denrées alimentaires, ou qui ont eux-mêmes vécu un conflit et souhaitent partager leur expérience.

Il est évident que pour parvenir à la paix, il faudra que toutes les parties s'engagent et entament un dialogue. La participation à haut niveau d'États et d'organisations le week-end dernier nous a permis de lancer un large dialogue et de développer des idées communes. Ensemble, nous avons effectué un travail de fond important. Nous devons maintenant nous assurer que nous poursuivons sur cette lancée. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour progresser vers une paix juste et durable en Ukraine. La Suisse reste un partenaire pour la paix et le dialogue. Il est nécessaire de poursuivre l'engagement au-delà de ce premier sommet. Il n'y a pas de temps à perdre.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Depuis le début de l'escalade tous azimuts de la crise ukrainienne, la Chine n'a jamais cessé de préconiser la paix et de promouvoir des pourparlers de paix. Les dirigeants chinois ont souligné à maintes reprises que pour faire progresser le règlement politique de la crise ukrainienne, il est impératif de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États, de se conformer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, de donner la priorité aux préoccupations légitimes de tous les États en matière de sécurité et d'appuyer tous les efforts propices au règlement pacifique de la crise.

Il est inquiétant de constater que les combats en Ukraine se poursuivent sans qu'une fin soit en vue. Un jour de combat supplémentaire signifie que davantage de personnes mourront ou seront blessées. Un jour de conflit supplémentaire augmente le risque d'escalade et de perte de contrôle. Instaurer un cessez-le-feu immédiat, rétablir la paix dans les meilleurs délais et mettre en place une architecture de sécurité européenne équilibrée, efficace et durable sont autant de mesures qui servent les intérêts communs de toutes les parties concernées et reflètent les aspirations collectives de la communauté internationale.

Depuis un certain temps déjà, la Chine et d'autres parties concernées présentent un grand nombre d'initiatives et de propositions pour faire avancer le règlement politique de la crise ukrainienne. Elles font partie intégrante des efforts de paix déployés au niveau international et marquent des étapes importantes dans le processus menant, à terme, à des pourparlers de paix. Nous espérons que tous ces efforts, initiatives et propositions, travaillant

en synergie, pourront renforcer la volonté des parties de s'engager sur la voie de la paix et consolider l'élan international en faveur de pourparlers de paix, aboutissant, à terme, à un règlement politique.

Il n'y a pas longtemps, en vue d'encourager les efforts visant à apaiser la situation et de démontrer leur appui à ces efforts, la Chine et le Brésil ont lancé conjointement le consensus en six points sur la crise ukrainienne, soulignant que le dialogue et la négociation sont la seule solution viable à la crise ukrainienne et appelant toutes les parties à créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue et à demander avec insistance la désescalade de la situation jusqu'à l'instauration d'un cessez-le-feu global. Le consensus en six points reflète les aspirations communes de la majorité des États et constitue le terrain d'entente le plus large possible au niveau international sur la crise ukrainienne. Il a également fait réagir de nombreux pays dans le monde. Nous encourageons davantage de pays à appuyer le consensus en six points, afin d'œuvrer conjointement en faveur de la paix.

Au niveau diplomatique, tout ce que fait la Chine se résume toujours au même message : amener les parties à la table de négociation et parvenir à un règlement politique. L'histoire a prouvé depuis longtemps que le point final de tout conflit est la table de négociation. Nous appelons les parties au conflit à démontrer leur volonté politique, à faire des compromis et à entamer des pourparlers de paix dès que possible. Nous appelons également les pays concernés à maintenir une position objective et impartiale et à créer des conditions favorables à cette fin. Nous appelons en particulier les États-Unis à œuvrer en faveur d'une fin rapide de la guerre et du rétablissement de la paix, au lieu de continuer à aggraver les tensions, à provoquer des affrontements entre blocs et à saboter la paix et la solidarité internationales. À l'avenir, la Chine poursuivra sa collaboration et sa communication avec toutes les parties concernées afin d'œuvrer sans relâche à un règlement politique de la crise et de jouer un rôle constructif dans ce processus.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Le conflit en Ukraine dure depuis près de deux ans et demi, et la situation humanitaire et les conditions de sécurité ne cessent de se détériorer, entraînant des pertes massives en vies humaines et la destruction d'infrastructures critiques.

En ce qui concerne la situation politique, nous notons que du 15 au 17 mars, des élections ont été organisées dans les régions ukrainiennes de Donetsk, de Luhansk,

de Kherson et de Zaporizhzhia, qui avaient été unilatéralement déclarées comme faisant partie de la Fédération de Russie le 29 septembre 2022, après l'organisation signalée de référendums entre le 23 et le 27 septembre 2022. En ce qui concerne les référendums qui auraient été organisés en mars dernier, la Sierra Leone rappelle que l'Assemblée générale a adopté, le 12 octobre 2022, la résolution ES-11/4, qui a noté, dans son quatrième alinéa, que

« les régions ukrainiennes de Donetsk, de Kherson, de Louhansk et de Zaporijia se trouvent ou se sont trouvées en partie sous le contrôle militaire temporaire de la Fédération de Russie, à la suite de l'agression perpétrée par celle-ci en violation de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

Nous avons également pris note des résolutions antérieures de l'Assemblée générale, notamment la résolution 68/262, qui portait également sur le référendum organisé dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol le 16 mars 2014 et demandait à tous les États de ne reconnaître aucune modification du statut de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol sur la base de ce référendum. En conséquence, nous avons exprimé nos vives préoccupations quant à la décision d'organiser un processus électoral externe dans les régions annexées à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, notant que de telles actions ne sont pas conformes aux dispositions des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, en particulier ceux énoncés au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte, et ont de graves conséquences sur le règlement pacifique du conflit en Ukraine.

Dans ce contexte, nous rappelons également la résolution 2202 (2015), dans laquelle le Conseil de sécurité a réaffirmé son plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Compte tenu de ce qui précède, la Sierra Leone approuve et fait sienne la déclaration instructive du Secrétaire général du 22 septembre 2022 (*S/PV.9135, p.2*), dans laquelle il a rappelé que toute annexion du territoire d'un État par un autre État par la menace ou le recours à la force constitue une violation des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international.

Bien que nous prenions acte des déclarations des parties au conflit au sujet de leur volonté d'entamer un dialogue, il est clair que pour parvenir à une paix véritable, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être respectées. Compte tenu de ce qui précède, il est impératif qu'un dialogue direct entre les

deux parties soit engagé le plus tôt possible. Une solution militaire au conflit en Ukraine n'est clairement pas envisageable.

Face à la complexité du conflit en Ukraine et à ses conséquences mondiales multidimensionnelles, nous réaffirmons que le conflit a mis à rude épreuve les relations politiques et économiques mondiales et a accru les tensions géopolitiques, ce qui a de graves répercussions sur la coopération internationale dans des domaines socioéconomiques et de développement cruciaux, outre le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'érosion de la confiance et de la coopération entre les nations a également conduit à une rupture des négociations sur des problèmes mondiaux critiques tels que la maîtrise des armements, la non-prolifération nucléaire, la cybersécurité et les accords commerciaux, ce qui pose des défis supplémentaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Sierra Leone appelle une fois de plus à déployer des efforts diplomatiques de bonne foi en vue d'un règlement pacifique du conflit. Des mesures sérieuses doivent être prises en faveur de la cessation immédiate des hostilités et d'un dialogue constructif entre les parties au conflit, y compris en ce qui concerne leurs préoccupations légitimes, afin de parvenir à une solution politique et diplomatique, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Il est également important que nous continuions à souligner les effets dévastateurs du conflit sur les civils et les infrastructures civiles. Nous confirmons les informations émanant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires qui indiquent que 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'une aide humanitaire, sous une forme ou une autre, tandis qu'environ 9,7 millions de personnes ont été déplacées de force par la guerre.

Le nombre alarmant de victimes civiles et la crise humanitaire en Ukraine illustrent également la nécessité urgente pour toutes les parties au conflit de donner la priorité à la protection des civils, au dialogue et à la diplomatie, de s'abstenir de toute nouvelle escalade et de cesser de tenter de gagner ce conflit sur le champ de bataille. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, doit rester fermement engagée dans la recherche d'une paix juste et durable en Ukraine.

Je termine en indiquant un fait important, à savoir que forts de notre position de principe inébranlable sur le caractère sacro-saint des principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États Membres que consacre

la Charte des Nations Unies, nous renouvelons notre appel au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé sur la situation à l'heure actuelle. Je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Compte tenu des nombreuses séances tenues par le Conseil sur le conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, j'axerai ma déclaration d'aujourd'hui sur plusieurs positions et arguments que nous n'avons eu de cesse de souligner.

Premièrement, nous demeurons profondément préoccupés par la dangereuse escalade du conflit, y compris le risque de retombées nucléaires intentionnelles, accidentelles ou liées à des erreurs d'appréciation, et la possibilité réelle que le conflit engloutisse l'Europe dans une confrontation militaire généralisée.

Deuxièmement, le dialogue, la diplomatie et la détente restent les seules voies viables vers la désescalade, la cessation des hostilités et un règlement à venir. Dans ce contexte, nous prenons note du communiqué conjoint sur un cadre de paix issu de la récente Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qui s'est tenue en Suisse les 15 et 16 juin. Nous appelons les parties belligérantes, alliées comme ennemies, à mettre de côté leurs différends et à jouer un rôle constructif pour parvenir à un règlement durable du conflit qui tienne compte des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées. Plus la guerre se prolonge, plus la perspective d'une paix durable s'éloigne.

Troisièmement, alors que les civils continuent de faire les frais de la guerre, nous appelons toutes les parties à respecter strictement le droit international humanitaire et le droit de la guerre. La protection des civils et de ceux qui leur viennent en aide est impérative. Toutes les parties doivent respecter scrupuleusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Quatrièmement, nous soulignons que le respect de la Charte des Nations Unies est l'arbitre ultime en matière de paix et de sécurité internationales. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire des Conventions de Genève, nous ne devons pas permettre l'érosion des cadres laborieusement construits par la communauté internationale pour garantir la paix et protéger la dignité humaine.

Enfin, nous encourageons les parties belligérantes à s'appuyer sur les quelques mesures de confiance existantes, telles que l'échange de prisonniers, la restitution des dépouilles des soldats tombés au combat, les efforts visant à régler les problèmes humanitaires et la participation des communautés à un dialogue confessionnel, pour revenir à la table des négociations. Provenant d'un continent qui s'efforce de faire taire les armes, le Mozambique respecte l'axiome selon lequel rien n'est plus précieux, plus humain et plus sage que la paix entre les nations. Le Conseil doit donc persévérer pour contribuer à rendre aux deux parties l'espoir de la paix. Nous appelons de nouveau les parties à cesser immédiatement les hostilités, à reprendre des négociations directes sans conditions préalables et à participer activement à un dialogue constructif et sincère.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Cela fait maintenant plus de deux ans que la Russie a lancé sa guerre d'agression illégale et non provoquée contre l'Ukraine. Les conséquences de la guerre de Poutine sont catastrophiques. À Kyïv, en décembre dernier, j'ai rencontré des enfants qui réapprenaient à marcher après avoir perdu des membres lors d'attaques russes. J'ai rencontré deux jeunes filles secourues après des mois d'adoption forcée par la Russie. Nous pleurons les plus de 10 000 civils qui ont perdu la vie en Ukraine. Nous partageons l'angoisse des parents des 20 000 enfants déplacés de force et qui restent introuvables après avoir été arrachés à leurs familles. Le peuple russe, en particulier les mères des soldats, souffre également. Mais ce n'est évidemment pas le cas du Gouvernement russe, dont le trésor de guerre est financé par les achats de pétrole et de gaz de ses partenaires, ce qui permet à la Russie d'acheter des armes à la République populaire démocratique de Corée et à l'Iran, alors que leurs citoyens et des millions de personnes à travers le monde sont confrontés à des difficultés économiques et à l'insécurité alimentaire.

Il existe un moyen pacifique de mettre fin à la guerre et aux souffrances. Le week-end dernier, en Suisse, 100 pays et institutions se sont réunis pour discuter de la paix et de la fin de la guerre sur la base du droit international, des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et des propositions du Président Zelenskyy. Je remercie le Gouvernement suisse d'avoir organisé cette conférence. Les représentants de tous les continents ont souligné que tous les États bénéficiaient du respect de la Charte des Nations Unies, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté. Cela a également montré comment nous

pouvions prendre dès maintenant les premières mesures en faveur de la paix, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la sûreté nucléaire et le retour des enfants ukrainiens.

Mais Poutine n'a pas saisi cette occasion. Il a rejeté la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. Il s'est employé activement à la compromettre. Il a passé les jours précédant la Conférence à lancer un nouvel assaut vicieux sur Kharkiv, utilisant des bombes planantes pour cibler les civils et infliger des dommages supplémentaires aux infrastructures énergétiques de l'Ukraine. Il a clairement indiqué que seule la capitulation totale de l'Ukraine l'intéressait. Il a laissé entendre qu'un cessez-le-feu ne pourrait être envisagé que si l'Ukraine lui cédait son territoire souverain. Où est le règlement pacifique des conflits, où est le respect de la Charte des Nations Unies dans tout cela ?

Et aujourd'hui, deux jours seulement après les nombreux appels internationaux en faveur d'une paix juste en Ukraine, Poutine s'est rendu à Pyongyang pour se procurer encore plus d'armes nord-coréennes afin de soutenir sa machine de guerre, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Il incombe à chaque Membre de l'Organisation des Nations Unies de rejeter ce comportement et de défendre les principes de cette institution. Nous devons tous exhorter la Russie – le seul État qui peut mettre fin à cette guerre immédiatement – à retirer ses forces du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et à participer de manière constructive aux efforts internationaux pour parvenir à une paix juste et durable, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} DiCarlo pour son exposé.

La France salue la tenue de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine qui s'est tenue le week-end dernier au Bürgenstock, en Suisse. Une centaine de pays se sont réunis pour définir ensemble les fondements de ce que doit être une paix juste et durable. La communauté internationale a pu ainsi travailler à des solutions concrètes en matière de sécurité et de sûreté nucléaires, de sécurité alimentaire et de protection des civils.

Pendant que nous étions réunis pour chercher un chemin vers la paix et faire face aux conséquences de la guerre d'agression conduite par la Russie, celle-ci a intensifié ses frappes contre le territoire ukrainien, en ciblant délibérément les civils et en bafouant les droits des prisonniers de guerre. Les violations massives des droits de

l'homme commises par la Russie sont documentées. Des cas de déportation et d'enlèvement d'enfants ukrainiens ont été vérifiés par l'Organisation des Nations Unies. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a établi que le recours aux violences sexuelles par l'armée russe relevait d'une politique systématique.

La Russie n'a cessé de dénigrer le sommet pour la paix qui vient de s'achever et de dissuader les pays qui étaient invités d'y participer. Nous l'avons entendue dénoncer la prétendue partialité de l'initiative, en présentant ce dialogue comme une tentative d'ultimatum à son égard, elle qui, à la veille de l'ouverture de la Conférence, a fixé comme condition à des pourparlers la reddition pure et simple de l'Ukraine. Les actes de la Russie montrent qu'elle ne souhaite pas négocier de bonne foi et qu'elle assimile la paix à une capitulation de l'Ukraine. Notre responsabilité collective est d'appeler la Russie à cesser son agression, à revenir au respect du droit international et à rejoindre le cadre de discussions qui a été inauguré au Bürgenstock. Les appels à la paix ne peuvent être tournés que vers la Russie. C'est elle seule qui, décidant chaque jour de continuer sa guerre, porte atteinte à la paix et à la sécurité internationales.

La paix ne peut être la capitulation de l'agressé. Des négociations de paix ne sont possibles que si elles se fondent sur le droit international. Elles ne peuvent consister à prendre acte de l'agression d'un État souverain, de la violation de ses frontières internationalement reconnues et de la banalisation du recours illégal à la force. Ce serait la reconnaissance de l'état de fait, de la loi du plus fort et la fin du droit international. Le chemin que la communauté internationale a dessiné au Bürgenstock est celui de la paix aux frontières de l'Ukraine et de la Russie, c'est celui du droit international.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

La guerre que mène la Fédération de Russie contre l'Ukraine continue de provoquer des souffrances humaines et des destructions à grande échelle, ce qui a des conséquences considérables dans le monde entier. La Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine organisée par la Suisse le week-end dernier a rassemblé une centaine de pays et d'organisations du monde entier. Cette forte participation démontre la volonté de la communauté internationale de parvenir à une paix durable en Ukraine, sur la base des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et du respect du droit international. La communauté internationale a une nouvelle fois réaffirmé sans équivoque sa condamnation du recours à la force

contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tout État. Tels sont les principes qui doivent continuer à nous guider dans la recherche d'une solution durable à cette guerre illégale.

Ce n'est que le début du processus, et il nous appartient, en tant que membres de la communauté internationale, d'aller de l'avant. Une impasse dans nos efforts de paix perpétuerait l'instabilité et mettrait en péril la sécurité alimentaire et la stabilité économique mondiales. Les sessions thématiques de la Conférence ont ouvert la voie à une coopération possible dans les domaines cruciaux de la sécurité alimentaire, de la liberté de navigation sur la mer Noire, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'échange de prisonniers de guerre et du retour des milliers d'enfants ukrainiens.

Nous regrettons profondément le discours de la Russie sur la Conférence de haut niveau sur la paix. Ce récit tente de légitimer son agression et empêche de dégager une compréhension commune d'un éventuel chemin vers la paix. La guerre de la Russie a également provoqué l'un des mouvements forcés de population les plus rapides depuis la Seconde Guerre mondiale. Près de 6 millions d'Ukrainiens vivent toujours en tant que réfugiés dans toute l'Europe, et 4,9 millions sont déplacés à l'intérieur du pays.

Alors que l'Ukraine mène une guerre de nécessité, défendant son droit même à l'existence, la Russie continue d'infliger des souffrances et des dommages. La récente offensive contre la région de Kharkiv a causé des souffrances incommensurables aux civils et a rendu leurs foyers inhabitables. Les attaques contre des zones peuplées visant des civils et détruisant des infrastructures énergétiques, des écoles et d'autres installations civiles sont indéfendables.

Les répercussions de la guerre s'étendent bien au-delà de l'Ukraine. La décision de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire a eu de graves conséquences sur la production et l'exportation de produits agricoles. La sécurité alimentaire ne doit en aucun cas être instrumentalisée à des fins belliqueuses. Nous ne pouvons pas non plus oublier les conséquences environnementales des bombardements constants et des restes de guerre. En outre, en occupant illégalement et en militarisant la centrale de Zaporizhzhia, la plus grande centrale nucléaire d'Europe, la Fédération de Russie menace la sûreté et la sécurité nucléaires sur l'ensemble du continent. Nous exhortons la Fédération de Russie à se retirer du site et à en rendre le contrôle total aux autorités ukrainiennes légitimes. Nous soulignons une fois de plus que toute menace d'emploi d'armes nucléaires est inacceptable.

Les forces et les fonctionnaires russes ont déporté des milliers de civils ukrainiens vers la Russie, y compris des enfants qui ont été séparés de force de leur famille. Les enfants continuent d'être touchés de manière disproportionnée, comme l'a confirmé l'ONU dans le dernier rapport annuel sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384). En 2023, des enfants ont continué à être tués, mutilés et enlevés. Des écoles et des hôpitaux ont été attaqués et l'accès à l'aide humanitaire a été refusé. Nous demandons à la Russie d'adopter et de mettre en œuvre rapidement un plan d'action visant à mettre fin à ces graves violations et à les prévenir. Tous les enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement, ainsi que tous les autres civils ukrainiens détenus illégalement, doivent être rapatriés en Ukraine. En outre, il faut veiller à ce que les auteurs des crimes les plus graves au regard du droit international commis contre et sur le territoire de l'Ukraine répondent de leurs actes.

Pour terminer, nous estimons que la paix nécessite la participation de toutes les parties et l'établissement d'un dialogue entre elles. Nous continuerons à soutenir l'Ukraine jusqu'à ce qu'une paix globale, juste et durable soit instaurée, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je sais gré à la Slovénie et aux États-Unis d'en avoir demandé la tenue. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

La présente séance est particulièrement opportune, après la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine qui s'est tenue le week-end dernier. Le Japon remercie vivement la Suisse d'avoir accueilli cette importante réunion de dirigeants. Nous y avons réaffirmé que la communauté internationale était attachée à l'instauration d'une paix juste et durable en Ukraine.

Une écrasante majorité des pays du monde recherche la paix en Ukraine depuis que la Russie a lancé son agression contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies. Comme l'a signalé l'ONU, le nombre de victimes civiles, dont font partie des femmes et des enfants, et d'infrastructures civiles détruites ne cesse d'augmenter. Nous avons à maintes reprises exprimé la crainte que la situation en Ukraine aujourd'hui ne se retrouve demain ailleurs dans le monde, y compris en Asie de l'Est. Si nous voulons défendre les principes fondamentaux du droit international et empêcher toute tentative future de modifier le statu quo par la force où que ce soit dans le monde, il est essentiel que la paix en Ukraine soit instaurée conformément

à la Charte. C'est pourquoi le Japon rappelle une fois de plus qu'une majorité écrasante d'États Membres a confirmé, dans les résolutions de l'Assemblée générale, l'importance de la Charte pour une paix juste et durable en Ukraine.

Toujours à propos de l'Asie de l'Est, nous condamnons également l'emploi de missiles et autres équipements militaires fournis par la Corée du Nord, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité sur la non-prolifération. Aucun pays ne devrait avoir à craindre de menace contre sa souveraineté et son intégrité territoriale, et aucun pays ne devrait violer la Charte ou les résolutions du Conseil. La semaine dernière, le Premier Ministre japonais, M. Kishida, et le Président ukrainien, M. Zelenskyy, ont signé un accord de soutien et de coopération entre le Japon et l'Ukraine. Cet accord précise les domaines de coopération entre nos deux pays, notamment la sécurité et la défense, l'aide humanitaire et le relèvement et la reconstruction. C'est fort de notre conviction que la question de l'Ukraine concerne la communauté internationale tout entière que nous l'avons signé. Ce qui doit être fait est on ne peut plus clair. Pour restaurer la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine conformément à la Charte, la Russie doit se retirer immédiatement et sans condition de l'Ukraine. Nous continuerons de l'y exhorter.

M. Gaouaoui (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé éclairant.

Absolument rien ne peut justifier les dommages provoqués par un conflit, comme les civils tués, les souffrances des réfugiés et des déplacés, et les autres préjudices subis par les populations civiles. L'Algérie reste préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire résultant du conflit en Ukraine, ainsi que par les effets des hostilités en cours sur les civils et les infrastructures civiles. Les parties doivent s'employer en permanence à protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris les infrastructures énergétiques critiques. Elles doivent respecter en tout temps leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, et s'abstenir de toute action susceptible de mettre en danger les civils et les infrastructures civiles. En outre, les parties au conflit doivent plus que jamais enrayer la tendance à l'escalade et donner à un dialogue inclusif la chance qu'il mérite, afin de parvenir à une solution pacifique. Pour restaurer la paix et la sécurité en Ukraine et dans la région, il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement pacifique du conflit. Or ce dialogue ne sera possible que via un dialogue inclusif et constructif associant les deux parties au conflit. Il doit également être fondé sur

les objectifs et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, que personne ne peut remettre en question, et tenir compte des préoccupations légitimes des deux parties. L'escalade ne peut aboutir qu'à plus de tensions, de victimes et de pertes car, de même que la polarisation, elle élimine toute perspective de paix durable.

Il est impératif que le Conseil de sécurité reste concentré sur la manière de régler le conflit en s'attaquant aux questions les plus importantes et les plus urgentes, notamment comment mettre immédiatement fin aux pertes en vies humaines et à la destruction des infrastructures civiles, mettre un terme aux hostilités, maintenir la paix et la sécurité et trouver au conflit une solution juste et durable. Voilà ce qui doit nous guider.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à notre séance.

Le Guyana prend note du regain d'efforts diplomatiques déployés ce mois-ci, notamment à la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, organisée en Suisse, afin de répondre à la situation humanitaire et sécuritaire en Ukraine et de trouver une solution pacifique et pérenne au conflit en cours. Nous espérons qu'une voie menant à une paix durable sera bientôt trouvée, avec la mobilisation ferme des deux parties et l'appui de la communauté internationale.

Le Guyana reste profondément préoccupé par les conséquences dévastatrices du conflit en Ukraine. Nous déplorons son bilan civil de plus en plus lourd et observons que le risque d'une catastrophe majeure augmente chaque jour de manière exponentielle. L'invasion illégale de l'Ukraine a déjà causé la perte et la destruction d'innombrables vies et biens et donné lieu à une crise humanitaire et de réfugiés considérée comme la crise de déplacement la plus importante et la plus rapide en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre a également une incidence néfaste sur l'énergie, la sûreté et la sécurité nucléaires, l'environnement et la sécurité alimentaire mondiale, et rien n'indique qu'elle va prendre fin. Nous soulignons qu'il faut immédiatement mettre un terme aux hostilités et que la Fédération de Russie doit retirer ses forces militaires des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Prolonger la guerre ne fera qu'en aggraver les conséquences déjà désastreuses pour la population civile et pour la paix et la sécurité dans le monde.

Nous, États Membres de l'ONU, exigeons que les parties s'acquittent pleinement des obligations que leur

impose le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Il s'agit notamment de veiller constamment à prévenir tout dommage à la population civile et aux biens de caractère civil et de faciliter l'accès sûr et sans entrave du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et des travailleurs humanitaires des Nations Unies, y compris aux zones occupées. Le Guyana a réaffirmé clairement et systématiquement qu'il faut respecter pleinement les objectifs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Nous le redisons donc : les principes de souveraineté, d'intégrité territoriale, de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État souverain, de l'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force, et du règlement pacifique de tous les différends doivent être respectés par toutes les nations.

Nous saluons les efforts déployés actuellement par les États voisins et amis pour apporter une aide humanitaire à l'Ukraine, y compris aux réfugiés ukrainiens bloqués à l'étranger, et nous appelons à accroître les contributions au Plan de réponse aux besoins humanitaires. Nous encourageons également à continuer d'intensifier le dialogue diplomatique avec les parties afin d'apaiser les hostilités et d'œuvrer en faveur d'une paix durable. Dans cet esprit, nous attendons avec intérêt qu'il soit donné suite à la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, tenue en Suisse, ainsi qu'à d'autres initiatives propres à apporter un répit à celles et ceux qui souffrent des assauts armés quotidiens en Ukraine et en Russie. Le Guyana exhorte une nouvelle fois le Conseil à œuvrer de concert pour frayer une voie vers la paix et mettre un terme aux souffrances en Ukraine.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé détaillé.

L'Équateur déplore que, plus de deux ans après le début de l'invasion de l'Ukraine, rien ne laisse présager une fin à ce conflit. Au contraire, les hostilités et les risques d'escalade s'intensifient, exacerbant la situation géopolitique tendue et relevant le risque de contagion du conflit. L'Équateur regrette que la prolongation du conflit continue de faire payer un lourd tribut à l'Ukraine et à son peuple, en touchant de manière disproportionnée la population civile. La gravité de la situation humanitaire en Ukraine est sans commune mesure.

De même, la guerre continue d'avoir des répercussions négatives à l'échelle mondiale. D'une manière générale, les conflits armés accaparent l'attention et

détournent les fonds qui devraient être consacrés au règlement des problèmes mondiaux urgents, qui touchent en particulier les pays en développement. L'Équateur souscrit à l'appel général lancé par la communauté internationale pour que toutes les parties s'abstiennent d'employer des armes explosives dans les zones peuplées et éloignent les combats des zones urbaines. Le droit international humanitaire interdit expressément les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, et doit être respecté. De même, j'insiste sur la nécessité de respecter les cadres juridiques internationaux qui régissent le transfert d'armes et de munitions afin de contrer les menaces posées par le flux massif d'armes et de munitions dans le contexte du conflit.

En ce qui concerne la sûreté nucléaire, l'Équateur réaffirme la nécessité de protéger toutes les installations nucléaires en Ukraine, y compris la centrale de Zaporizhzhia, en respectant les sept piliers de la sûreté nucléaire et les cinq principes fondamentaux énoncés par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Tout discours ou toute action impliquant une menace nucléaire est inacceptable. La position historique de l'Équateur sur cette question est claire : il n'est pas de mains sûres lorsqu'il s'agit des armes nucléaires.

Le conflit est maintenant entré dans sa troisième année, et l'Équateur maintient sa position de soutien inconditionnel aux principes de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance politique de l'Ukraine, tout en plaidant pour une issue pacifique et négociée du conflit. La position de mon pays se fonde sur le respect des principes du droit international et sur son attachement aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, en particulier ceux énoncés au paragraphe 4 de l'Article 2, qui dispose que les membres de l'Organisation doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité ou l'indépendance politique de tout État. C'est pourquoi l'Équateur a joint sa voix à celle de la grande majorité de la communauté internationale et a voté pour les six résolutions adoptées par l'Assemblée générale dans le cadre de sa onzième session extraordinaire d'urgence, convoquée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2623 (2022).

Dans ce contexte, l'Équateur appelle la Fédération de Russie à se conformer à l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice en mars 2022 et à suspendre ses opérations militaires en Ukraine pour laisser la place au dialogue et à la diplomatie, qui sont des moyens légitimes et efficaces de parvenir à la paix. En mai 2022, le Conseil a approuvé une déclaration de la présidence (S/PRST/2022/3) dans laquelle il rappelle que tous les États Membres, en vertu de la Charte des Nations Unies, ont souscrit à l'obligation de régler leurs différends

internationaux par des moyens pacifiques. Il a également exprimé son soutien aux efforts déployés par le Secrétaire général afin de parvenir à une solution pacifique, et nous comprenons dès lors les raisons de la présence de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo à la Conférence de haut niveau tenue en Suisse dans ce cadre.

Face à la montée des tensions, il est primordial de reprendre la voie des négociations et de la diplomatie, dans la logique de la Charte des Nations Unies, sur la base des principes de justice établis par l'Assemblée générale et dans le respect des ordonnances de la Cour internationale de Justice. L'Équateur exhorte le Conseil à assumer sa responsabilité première en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et à agir avec détermination, dans le plein respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, afin de mettre un terme à ce conflit dévastateur. Il est de notre devoir d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste et durable en Ukraine, qui respecte son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale et qui tient compte des positions de toutes les parties concernées.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à faire part de notre désaccord fondamental, que nous avons déjà exprimé à maintes reprises, concernant l'invitation, à la présente séance, de huit représentants et représentantes au titre des articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire. Ce nombre ne correspond clairement pas au format annoncé pour cette discussion, puisqu'il s'agit d'une séance d'information et non d'un débat ou d'un débat public. Nous regrettons que la présidence sud-coréenne cherche à saper les méthodes de travail du Conseil. Quelle valeur ajoutée ces représentants et représentantes peuvent-ils apporter à la discussion d'aujourd'hui si six d'entre eux sont à la fois membres de l'Union européenne et de l'OTAN et n'ont rien d'autre à ajouter à la position traditionnelle de ces organisations ? De toute évidence, ils n'ont aucune valeur ajoutée à apporter. Leur participation n'a d'autre but que de créer une masse, un chœur de voix pour promouvoir les discours politisés de Bruxelles. Il s'agit là d'un gaspillage manifeste des précieuses ressources du Conseil. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises le caractère contre-productif de cette approche, qui sape l'autorité du Conseil de sécurité.

Nous notons qu'après six mois d'absence aux séances du Conseil de sécurité, le Représentant permanent de la Tchéquie a demandé à participer à la séance d'aujourd'hui. Je rappelle qu'en décembre 2023, il a refusé catégoriquement de se présenter devant le Conseil lorsque celui-ci s'est réuni pour discuter des attaques terroristes

menées par les forces armées ukrainiennes contre Belgorod à l'aide de lance-roquettes multiples Vampire fournis par la Tchéquie. Nous espérons qu'aujourd'hui, le Représentant permanent de la Tchéquie nous donnera enfin une explication détaillée sur la complicité de son pays dans les crimes commis par le régime de Kiev.

Nos collègues occidentaux ont officiellement invoqué la nécessité de discuter de la situation politique en Ukraine pour demander la tenue de la présente séance du Conseil de sécurité. Cependant, les déclarations des délégations ne nous ont pratiquement rien appris au niveau politique, ou du moins rien de nouveau. Nous avons néanmoins beaucoup de choses à discuter sur le plan politique, notamment l'expiration du mandat présidentiel de Zelenskyy le 20 mai et les nombreuses implications légales et juridiques qui en découlent. Les médias occidentaux spéculent de plus en plus sur ses éventuels successeurs. Qui et quel organe de l'Ukraine doit désormais être considéré comme un représentant légitime ? Qui est légalement légitime pour participer aux négociations de paix en Ukraine ? Il s'agit là de questions importantes, mais dont personne ne parle.

L'un des orateurs d'aujourd'hui a-t-il soulevé la question des causes du conflit, de l'oppression continue et à grande échelle de la population russophone, ou encore de l'imposition d'une russophobie intransigeante, qui est contraire à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration de 1970 relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies ? Cette déclaration dispose que le principe du respect de l'intégrité territoriale s'applique à tout État se conduisant conformément au principe de l'égalité des droits et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et doté par conséquent d'un gouvernement représentant l'ensemble du peuple appartenant au territoire. Personne, à part nous, n'a soulevé, au Conseil de sécurité, la question des droits des citoyens russophones, sans l'opinion desquels, selon les documents mentionnés, on ne peut pas soutenir pleinement l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous regrettons que ce point de vue ne soit pas reflété dans les déclarations Secrétariat de l'ONU.

Nous avons entendu aujourd'hui la représentante britannique exprimer sa compassion pour les civils ukrainiens, y compris les enfants. Depuis 2014, lorsque le régime de Kiev a lancé une guerre contre ses propres citoyens dans le Donbass, nous n'avons pas entendu un seul mot de compassion pour les enfants du Donbass, qui ont été tués sans pitié par les forces armées ukrainiennes

et les bataillons nationaux. Nous avons tenu des séances du Conseil de sécurité et une réunion informelle selon la formule Arria, au cours desquelles nous avons montré les blessures subies par les enfants du Donbass à la suite des frappes des forces armées ukrainiennes. Cela s'ajoute aux enfants tués par l'Ukraine. Qu'en était-il alors de la compassion de la représentante britannique ? De même, elle et ses partenaires occidentaux n'ont fait preuve d'aucune compassion lorsque les forces armées ukrainiennes ont délibérément pris pour cible des civils dans des villes russes. Leur compassion sélective ne suscite que du dégoût. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous avons lancé l'opération militaire spéciale pour arrêter le massacre perpétré par le régime de Kiev contre la population du Donbass.

J'ai une autre question : les membres du Conseil de sécurité, qui préconisent de discuter des droits humains au Conseil à chaque occasion, ont-ils parlé du sort de l'Église orthodoxe ukrainienne ? La réponse est non, ils ne l'ont pas fait. Or, ces jours-ci, dans le silence assourdissant des organisations internationales, des églises orthodoxes sont détruites, et les prêtres de l'Église orthodoxe ukrainienne canonique sont persécutés pour des raisons politiques. Selon les statistiques dont se vantent les forces de sécurité ukrainiennes, en décembre 2023, plus de 70 procédures pénales avaient été engagées contre des membres de l'Église orthodoxe ukrainienne, dont 16 contre des évêques métropolitains, et 19 d'entre eux avaient fait l'objet d'un verdict de culpabilité. Il y a tout juste un mois, malgré des manifestations de masse, par décret des autorités de Kiev, une chapelle qui avait été construite sur le site de l'ancienne église de la Dîme à Kiev a été démolie, en dépit des objections publiques.

Pour l'heure, le régime de Kiev s'attache uniquement à servir les intérêts géopolitiques de l'Occident, car c'est la seule façon de garantir sa survie politique. La situation socioéconomique du pays n'a pas d'importance pour les autorités actuelles de Kiev, car elles sont provisoires. Cependant, la situation s'aggrave de jour en jour. Les gens fuient massivement l'Ukraine, se rendant à l'étranger pour échapper à la mobilisation lancée par le régime de Kiev, qui est surnommée dans le pays « mobilisation pour le tombeau ». Les personnes qui fuient ne souhaitent pas grossir les rangs de celles qui sont condamnées à une mort certaine en servant de chair à canon. Selon les seules données officielles de l'Ukraine, environ 6 millions de personnes ont déjà fui. Hier encore, l'on apprenait que l'ensemble des membres de l'orchestre symphonique de Kiev avaient fui en Allemagne. Des cas similaires impliquant des athlètes ne sont pas rares non plus.

La corruption est florissante et l'aide humanitaire est pillée. Les médias font l'objet d'une censure rigoureuse, et les prix alimentaires, des logements et des services publics ont explosé, avec des citoyens ordinaires qui luttent pour leur survie. La population ukrainienne est de plus en plus indignée par ce qu'il se passe. Selon les données de l'Institut international de sociologie de Kiev, la majorité des Ukrainiens pensent que les agissements des autorités sont responsables de la dégradation de la situation économique et de la situation démocratique.

Dans le même temps, les membres de l'OTAN, emmenés par les États-Unis dans la meilleure tradition néocoloniale, pillent en fait l'Ukraine, achetant ses ressources, son industrie et ses richesses agricoles pour une bouchée de pain. Récemment, le sénateur russophile pur et dur Lindsey Graham a déclaré ouvertement que Kiev

« est assis sur 10 à 12 000 milliards de dollars de minerais essentiels. Je ne veux pas donner cet argent et ces actifs à Poutine pour qu'il les partage avec la Chine... Ces 10 à 12 000 milliards de dollars de minerais essentiels pourraient être utilisés par l'Ukraine et l'Occident ».

Il est à noter que l'Occident, soucieux de récupérer l'argent qu'il a investi dans le conflit en Ukraine, parle de plus en plus de prêts que les Ukrainiens devront rembourser. Je me demande si les Ukrainiens eux-mêmes en sont conscients.

Aujourd'hui, nous n'avons pas entendu un mot sur tous les sujets relatifs à la situation politique, des sujets qui mettent mal à l'aise Kiev et ses parrains occidentaux. C'est parce qu'ils ont organisé la présente séance dans un seul but, à savoir tenter de s'obstiner contre vents et marées en convoquant une conférence pseudo-pacifique et pseudo-mondiale au Bürgenstock, en Suisse. Pour tout observateur sensé, il était clair dès le départ qu'elle était vouée à l'échec, parce que ses organisateurs et les personnes qui l'ont inspirée pensaient à tout sauf à la paix. En effet, comment parler de paix si le seul but de ce rassemblement était de réunir une sorte de masse critique afin de lancer un ultimatum à la Russie, prétendument au nom de la communauté internationale ?

Mais les aspirations hypocrites des personnes qui étaient à l'origine de cette réunion au Bürgenstock n'étaient pas destinées à se réaliser. Premièrement, la majorité des personnes invitées se sont rendu compte de cette tentative maladroite de complot et ont refusé d'y prendre part. Deuxièmement, nombre de celles qui y ont participé n'ont pas dit ce que les organisateurs avaient prévu, notamment en déclarant expressément qu'il était inutile de tenter de discuter de quoi que ce soit en l'absence de la Russie. Apparemment,

c'est avec ces considérations à l'esprit, ou peut-être pour des raisons de politique intérieure, que les principaux instigateurs de la réunion, à savoir les États-Unis, l'Allemagne, la France et le Japon, ont quitté la conférence avant qu'elle ne s'achève. Par conséquent, même les représentants ukrainiens ont dû reconnaître que les approches de l'Occident et du reste du monde à l'égard de la crise ukrainienne différaient considérablement. Le nombre et l'origine géographique des participants montrent clairement que le résultat a été nul. Les résultats de toutes ces réunions n'ont aucun poids politique, et ils ne peuvent pas être le point de départ d'une quelconque négociation sérieuse sur les perspectives de règlement du conflit en Ukraine. Ces réunions étriquées peuvent être organisées des dizaines de fois, mais elles ne nous rapprocheront pas la paix.

À cet égard, nous regrettons que des représentants du Secrétariat ait participé à cette réunion, en se présentant comme des observateurs. Il s'agit d'un comportement inacceptable au regard de l'Article 100 de la Charte des Nations Unies.

Le 14 juin, le Président de la Fédération de Russie a présenté une véritable proposition de paix. Nous parlons ici du statut neutre, non aligné et non nucléaire de l'Ukraine, de sa démilitarisation, de sa dénazification et de la reconnaissance des nouvelles réalités territoriales et du statut de la Crimée, de Sébastopol, de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk et des régions de Kherson et de Zaporojie en tant qu'unités constitutives de la Fédération de Russie. À l'avenir, toutes ces dispositions essentielles et fondées sur les principes doivent être consacrées en tant qu'accords internationaux fondamentaux. Bien entendu, cela inclut la levée de toutes les sanctions imposées par l'Occident à la Russie.

En outre, en gardant à l'esprit ce que nous avons dit précédemment sur la violation systématique des droits humains et des libertés par le régime néonazi, il importe de prendre également en compte, lorsque nous discutons des perspectives de règlement du conflit, le fait que Kiev doit abroger ses actes législatifs et autres décisions russophobes, y compris l'interdiction de la langue russe dans tous les domaines de la vie, et renoncer une fois pour toutes à la glorification du nazisme. Il importe que l'état de droit soit rétabli en Ukraine afin de garantir les droits et les libertés de l'ensemble de la population ukrainienne, y compris la partie russophone.

Nous avons entendu que les dirigeants des pays occidentaux et de l'OTAN se sont empressés de rejeter ces propositions de paix. Cela ne nous a pas surpris. Ces refus ne font que confirmer l'aveuglement stratégique des

capitales occidentales. Nous avons observé une situation similaire à la fin de l'année 2021, lorsque les États-Unis, l'OTAN et l'Europe ont rejeté les propositions de la Russie concernant un projet d'accord sur les garanties de sécurité. Nous exhortons nos collègues occidentaux à ne pas commettre les mêmes erreurs et à écouter la voix de la raison. Dans le cas contraire, ils porteront la responsabilité politique et morale de la poursuite de l'effusion de sang. Il est évident que la réalité sur le terrain et sur la ligne de front continuera d'évoluer, et pas en faveur de Kiev, et que les conditions d'ouverture de négociations seront alors différentes.

L'objectif des propositions russes n'est pas de geler le conflit mais bien de le régler. Cela nous permettra de tourner la page de ce chapitre tragique de l'histoire et, étape par étape, de commencer à rétablir des relations de confiance et de bon voisinage entre la Russie et l'Ukraine, et dans l'ensemble de l'Europe. Toutefois, pour que cela se produise, il faut un changement radical dans la façon de penser des élites politiques occidentales, qui doivent rejeter par principe les tentatives d'utiliser le projet ukrainien contre la Russie ; l'OTAN doit abandonner sa politique agressive et militariste ; et il faut revenir à un dialogue normal et de fond sur l'ensemble des questions de sécurité mondiale, en tenant impérativement compte des intérêts de tous les États Membres. C'est la seule voie à suivre pour éviter une nouvelle escalade. Nous demandons que cette voie soit empruntée avant qu'il ne soit trop tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République de Corée.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, qui tombe à point nommé.

Le week-end dernier, une centaine de délégations de divers pays et institutions, dont la République de Corée, se sont réunies en Suisse pour participer à la première Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. Il convient de noter que dans un communiqué conjoint, les dirigeants se sont mis d'accord sur une vision commune pour aller de l'avant dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sécurité alimentaire et des questions humanitaires. Ma délégation note également que divers points de vue sur les moyens de mettre fin à cette guerre ont été échangés au cours de la Conférence, et nous pensons qu'elle a posé des bases importantes pour l'instauration d'une paix durable en Ukraine.

La semaine dernière également, une série de conférences de haut niveau, dont le Sommet du Groupe des Sept en Italie et la Conférence sur le relèvement de

l'Ukraine en Allemagne, ont démontré un sentiment commun d'urgence s'agissant de mettre fin à cette guerre. Il est toutefois consternant que la Russie ait poursuivi ses attaques contre les villes ukrainiennes, y compris Kyïv, à l'aide de missiles et de drones, alors même que les dirigeants mondiaux se réunissaient la semaine dernière.

Toutes les guerres se terminent un jour, et il en sera de même pour la guerre en Ukraine. Toutefois, la façon dont la guerre en Ukraine se terminera déterminera en grande partie quel sera l'avenir de la politique mondiale et définira l'architecture de sécurité en Europe et au-delà. À ce titre, nous insistons sur trois principes de base qui doivent être respectés pour mettre fin à la guerre en Ukraine.

Premièrement, la Charte des Nations Unies et le droit international doivent être le fondement de tous les futurs pourparlers, comme l'indique également le communiqué conjoint publié à l'issue de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. En particulier, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être respectées. En conséquence, je demande instamment à la Russie de se rappeler les résolutions de l'Assemblée générale, adoptées par l'écrasante majorité des États Membres, qui condamnent son invasion de l'Ukraine et déclarent que son annexion des territoires ukrainiens n'a aucune validité au regard du droit international.

Deuxièmement, l'obligation de rendre des comptes doit être scrupuleusement mise en œuvre afin de démontrer notre volonté collective de préserver l'humanité et de mettre fin à l'impunité. Nous nous félicitons de la tenue aux Pays-Bas, en avril dernier, de la Conférence ministérielle sur le rétablissement de la justice pour l'Ukraine, afin de faire le point sur la mise en place d'un mécanisme d'application du principe de responsabilité. Dans le même ordre d'idées, nous soutenons les efforts déployés actuellement, notamment par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, créée par le Conseil des droits de l'homme, pour recueillir des preuves des crimes de guerre et des autres atrocités commises en Ukraine.

Troisièmement, l'aide internationale fournie à l'Ukraine doit être renforcée pour montrer notre résilience face à l'agression armée. Alors que l'Ukraine s'efforce de se défendre contre l'invasion illégale de la Russie, nous savons très bien quelle partie il faut soutenir. Dans cette optique, nous continuerons de fournir un appui à l'Ukraine et à son peuple sur la base de l'initiative de paix et de solidarité avec l'Ukraine signée par nos deux gouvernements l'année dernière.

En revanche, soutenir l'invasion illégale de la Russie est immoral et pourrait même constituer une violation des résolutions du Conseil de sécurité, comme dans le cas des transactions illicites d'armes entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée. En effet, en ce moment même, le Président russe Poutine se trouve à Pyongyang sur l'invitation du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un.

Tout en observant attentivement la première visite du Président russe en République populaire démocratique de Corée depuis 24 ans, nous ne pouvons nous empêcher de craindre que Moscou, qui a déjà détruit le système mondial de vidéosurveillance en circuit fermé des violations des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, n'intensifie encore ses dangereux accords militaires avec Pyongyang. Non seulement ce que ces accords apportent à la Russie, mais aussi ce que la Corée du Nord reçoit en retour, pourrait constituer une menace importante pour la paix et la sécurité internationales. Maintenant que cette coopération militaire illégale et périlleuse entre ces deux pays représente un grave problème de sécurité internationale en Europe, en Asie et au-delà, comme l'a démontré la récente condamnation de cet acte par les dirigeants du Groupe des Sept, elle fera l'objet d'une riposte résolue de la part de la communauté internationale.

L'histoire moderne de la République de Corée est un exemple éloquent de la défense par la communauté internationale de l'esprit de la Charte des Nations Unies et du rôle que joue le Conseil de sécurité contre une agression armée non provoquée. En effet, je suis fier de dire que mon pays est un modèle du pouvoir de la coopération internationale et de la solidarité mondiale. Nous réaffirmons donc notre détermination à nous tenir aux côtés du peuple ukrainien jusqu'à ce qu'il obtienne une paix juste et durable sur ses terres.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et de sa participation à la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine en tant que représentante du Secrétariat de l'ONU en qualité d'observatrice.

Je prends également note de l'occupation continue du siège de l'Union soviétique par l'envoyé du dictateur. Son pays n'était pas présent à la Conférence, car il n'est toujours pas disposé à abandonner le langage des ultimatums et à accepter et mettre en œuvre les dispositions du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Cette dernière a constitué la base et le principe directeur pour les représentants de 100 pays et organisations internationales du monde entier, réunis en Suisse le week-end dernier. Près des deux tiers des participants étaient représentés au plus haut niveau. La Conférence a permis à chacun d'entre eux de faire preuve de leadership à l'échelle mondiale. Essentiellement, cet événement constitue la première étape vers l'instauration d'une paix globale, juste et durable fondée sur la Charte des Nations Unies et les principes fondamentaux du droit international.

Comme indiqué dans le communiqué conjoint sur un cadre de paix, la Conférence fait fond sur les débats organisés précédemment dans le cadre de la formule ukrainienne pour la paix et d'autres propositions de paix conformes au droit international, notamment à la Charte des Nations Unies.

Au cours de la Conférence, les participants ont adopté une position commune sur trois points : la sécurité alimentaire, la sécurité nucléaire et la libération de tous les Ukrainiens capturés et déportés, adultes et enfants, enlevés par la Russie. Les principes clefs de ces éléments pour une paix juste et durable sont énoncés dans le communiqué conjoint sur un cadre de paix. Dans ce document, les participants à la Conférence ont souligné que toute utilisation de l'énergie nucléaire et des installations nucléaires devait être sûre, sécurisée, soumise à des garanties et respectueuse de l'environnement et que les centrales et installations nucléaires ukrainiennes, y compris la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, devaient fonctionner de manière sûre et sécurisée sous le contrôle souverain de l'Ukraine et sous la supervision de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le communiqué conjoint contient également une clause sur la fabrication et la fourniture ininterrompues de produits alimentaires. Toute attaque visant des navires marchands, des ports civils et des infrastructures portuaires civiles est inacceptable. Le communiqué souligne que la sécurité alimentaire ne doit en aucun cas être militarisée. Les prisonniers de guerre doivent être libérés dans le cadre d'un échange complet, et tous les enfants et civils ukrainiens déportés et déplacés illégalement doivent être rapatriés en Ukraine.

Dès les premiers stades de la préparation de la Conférence, on nous a demandé pourquoi la Russie n'était pas présente. Comme nous l'avons déjà souligné, la Russie préfère les ultimatums agressifs à la reprise du respect des principes du droit international. En outre, la Russie qualifie d'« ultimatums » nos appels à mettre en œuvre la Charte des Nations Unies et à respecter les principes qui y sont énoncés.

Notre position sur les tentatives d'apaisement de l'agresseur dans les circonstances actuelles est claire et bien connue. Les efforts d'apaisement n'aboutiront pas aujourd'hui, de la même manière qu'ils ont échoué dans le passé, notamment en 1938 et 1939. Nous nous souvenons parfaitement des efforts déployés à l'époque pour prévenir la guerre mondiale par l'apaisement. Des États démocratiques ont pris la décision sans précédent de signer l'Accord de Munich avec les dirigeants de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste. Souvenons-nous des titres et des articles pleins d'espoir de la presse internationale le 30 septembre 1938, affirmant que

« l'histoire n'a jamais connu un document plus simple qui eût été adopté avec des conséquences plus vastes et plus porteuses d'espoir. Si les deux hommes qui l'ont signé tiennent leurs engagements, la paix de l'Europe semble assurée pour au moins une génération ».

Le Premier Ministre britannique de l'époque, Neville Chamberlain, s'est fait l'écho de ces sentiments optimistes en déclarant à l'aéroport, à son retour de Munich, « je suis rentré d'Allemagne avec la paix pour notre époque ». En effet, comme aujourd'hui, les pays du monde entier ne voulaient pas, et je cite à nouveau Chamberlain, « creuser des tranchées et porter des masques à gaz ici à cause d'une querelle dans un pays lointain entre des peuples dont nous ne savons rien ». Ce pays lointain était, à l'époque, la Tchécoslovaquie, qui n'était en fait pas si lointaine que cela.

Les dirigeants du monde entier ont tout fait pour apaiser Hitler en lui permettant d'annexer la région des Sudètes en Tchécoslovaquie, ce pays lointain, sans autre contrepartie notable que la promesse qu'il s'agirait de sa dernière conquête territoriale. Cela m'amène à rappeler qu'en 2014, nous étions persuadés que le monde ne voulait pas d'un affrontement avec la Russie, et que l'occupation temporaire et la tentative d'annexion des territoires ukrainiens, y compris la Crimée, étaient les dernières conquêtes territoriales dont la Russie avait besoin. Le représentant de la Tchéquie prendra la parole après moi, et je suis certain qu'il pourra confirmer que l'issue de toutes les tentatives d'apaisement de l'agresseur en 1938 est bien connue. La promesse d'un appui militaire à la Tchécoslovaquie a été annulée, l'accord a été signé et la Tchécoslovaquie, qui avait mobilisé 1,5 million de soldats et était prête à se battre, n'a même pas été invitée à la conférence de Munich. Les représentants tchécoslovaques n'ont été informés que des grandes lignes de l'accord.

La paix a-t-elle été finalement préservée ? Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de rappeler à l'assemblée

les événements qui s'en sont suivis. La région des Sudètes a été annexée ; moins de deux mois plus tard, la Nuit de cristal a eu lieu ; six mois après Munich, l'ensemble de la Tchécoslovaquie était occupée ; et moins d'un an après Munich, la Seconde Guerre mondiale a éclaté. La mise en garde de Churchill, lancée après la conférence de Munich, s'est confirmée : « Vous aviez à choisir entre la guerre et le déshonneur. Vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre ». Et le Président des États-Unis, qui avait auparavant exhorté Hitler à rechercher un règlement pacifique, a envoyé un message tout à fait différent :

« [d]urant trop d'années, nous nous sommes appuyés sur le vœu pieux que les nations belliqueuses et agressives allaient apprendre, comprendre et appliquer la doctrine d'une paix purement volontaire. Les expériences bien intentionnées mais malheureuses des années passées ont mal tourné ».

Rappelons maintenant comment les Alliés, qui entendaient jadis prévenir la guerre au moyen de ces expériences bien intentionnées mais malheureuses, en sont arrivés aux arrangements définitifs sur la façon dont la guerre devait se terminer. Après avoir tiré l'amère leçon que l'apaisement et les sacrifices territoriaux n'empêcheraient pas l'effusion de sang, ils se sont réunis pour la première conférence interalliée à Londres en juin 1941. Cette fois-ci, ni Hitler ni Mussolini n'étaient présents à la conférence. Il convient de noter que, lors de cette première conférence, les Alliés se sont concentrés sur trois sujets clefs, même si les questions critiques qu'il fallait régler étaient bien plus nombreuses. Non seulement les Alliés se sont engagés à s'entraider dans cette guerre, mais ils ont également promis de ne pas conclure d'accord de paix séparé, ajoutant qu'il ne pourrait y avoir de paix tant que la menace de la domination de l'Axe ne serait pas écartée. Ainsi, comme les membres peuvent le constater, nous sommes déjà passés par là. Nos prédécesseurs ont tenté l'apaisement, ont essayé de faire des concessions territoriales et se sont réjouis de la signature de documents contenant des promesses creuses faites par les agresseurs. Puis le monde a dû faire face aux atrocités de la guerre, aux dizaines de millions de morts, au génocide, à la Shoah et aux destructions massives dans de nombreux pays proches et lointains.

Vendredi dernier, dans cette salle (voir S/PV.9658), l'intervenant invité par la Russie a brandi la menace d'une répétition de la crise des Caraïbes, semblant par là même ignorer totalement quelle partie au conflit est une puissance nucléaire et comment cet État se sert de ses armes nucléaires à des fins de chantage et d'intimidation, y compris en les transférant à d'autres pays. Il est utile de rappeler la déclaration faite par l'ancien Président des États-Unis, M. Kennedy, pour expliquer sa décision de mettre en place une

quarantaine : « [I]es années 30 nous ont enseigné une leçon claire : les menées agressives, si on leur permet de s'intensifier sans contrôle et sans contestation, mènent finalement à la guerre ». Tous les agresseurs de notre époque devraient se voir rappeler les paroles de ce dirigeant mondial.

Entre la première conférence des Alliés en juin 1941 et la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale, qui s'est tenue à San Francisco, aux États-Unis, en avril 1945, plus d'une vingtaine d'autres conférences de haut niveau, dont Téhéran et Yalta, pour n'en citer que deux, ont été organisées, et là encore, ni Hitler ni Mussolini ne figuraient parmi les participants. Au cours de ces années, non seulement des victoires ont été remportées sur le champ de bataille, mais un travail considérable a également été accompli à la table des négociations. Si ce travail n'avait pas été fait, il n'y aurait pas d'ONU, pas de Charte des Nations Unies et pas de Conseil de sécurité.

C'est pourquoi il est primordial que les nations éprises de paix poursuivent leurs travaux sur un cadre de paix. La Conférence de haut niveau qui s'est tenue en Suisse a permis d'entamer ce travail. Nous exhortons tous ceux qui ne se sont pas encore ralliés au processus à y participer activement et à contribuer au rétablissement d'une paix juste. Nous souhaiterions que les propositions élaborées par d'autres pays fassent partie du dialogue, plutôt que d'être relayées par les médias. Chaque pays et chaque dirigeant ont le droit d'avoir leur propre position, sans l'imposer aux autres. Nous devons nous respecter les uns les autres. L'Ukraine ne sera jamais – et je le répète, jamais – l'objet des desseins de quelqu'un d'autre. Nous ne sommes pas en 1938, que ce soit ici ou à l'extérieur de cette salle.

Le communiqué conjoint de la Conférence de haut niveau organisée en Suisse a été ouvert à la signature de tous les États Membres. Nous appelons toutes les nations éprises de paix à rejoindre le groupe solide des États Membres et des organisations internationales qui ont déjà apporté leur soutien au document, contribuant ainsi au respect de la Charte des Nations Unies et des principes qui y sont consacrés, à l'appui d'une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, comme le prévoit la résolution de l'Assemblée générale (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale).

Comme le Président de l'Ukraine l'a déclaré lors de la Conférence de haut niveau,

« [i]l n'est pas nécessaire de réinventer la roue, étant donné que la Charte des Nations Unies définit déjà les fondements de la paix et de la coexistence normale des peuples. Il ne nous reste donc plus qu'à y revenir ».

Une paix globale, juste et durable est tout ce dont l'Ukraine a besoin. Je suis convaincu que c'est une aspiration que nous partageons, et j'encourage tous les membres à œuvrer de concert pour faire de cette vision une réalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tchéquie.

M. Kulhánek (Tchéquie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

La Tchéquie s'associe à la déclaration qui sera faite par l'Union européenne et souhaite ajouter faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Alors que la guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine continue d'infliger des souffrances considérables à des millions de civils, détruisant la vie et les moyens de subsistance de personnes innocentes, un pays, l'Ukraine, appelle plus que tout autre de ses vœux une paix durable et juste. À cet égard, nous nous félicitons du succès de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine organisée la semaine dernière, à l'occasion de laquelle les participants ont exprimé un appui sans réserve à une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur la Charte des Nations Unies et le droit international. Au cours de l'événement mondial le plus important et le plus représentatif depuis le début de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine en 2014, des pays de toutes les régions du monde, représentés au plus haut niveau politique, ont envoyé un message très clair à l'agresseur russe : aucune proposition de paix non conforme à la Charte des Nations Unies, y compris le principe de l'intégrité territoriale, ne peut être qualifiée de plan de paix.

Dans le même temps, nous regrettons sincèrement que plusieurs pays qui ont l'ambition de jouer un rôle actif au niveau mondial n'aient pas été présents à la Conférence ou ne se soient pas associés à la déclaration finale et à l'engagement qui y a été pris de faire respecter le droit international.

Conformément aux résultats de la Conférence, la Tchéquie demeure déterminée à appuyer la formule de paix du Président Zelenskyy, qui est le seul plan de paix sur la table à satisfaire à l'exigence d'être conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies. Nous sommes prêts à continuer de participer activement au processus de la formule de paix en tant que Coprésidents du groupe de travail sur la sûreté et la sécurité nucléaires, une question qui nous préoccupe vivement. À l'heure où nous parlons, la Russie continue de bombarder lourdement les infrastructures énergétiques civiles de

l'Ukraine. Cette destruction ciblée du réseau énergétique a non seulement de graves conséquences humanitaires pour la population civile, mais elle met également à très rude épreuve les centrales nucléaires ukrainiennes.

Pour être clair, l'érosion de la sûreté et de la sécurité nucléaires n'est pas un problème qui concerne uniquement l'Ukraine ou l'Europe ; elle a de vastes répercussions interrégionales. Si la situation devait s'aggraver encore et déboucher sur un véritable accident, cela compromettrait l'avenir des installations nucléaires pacifiques dans le monde entier. Nos efforts pour lutter contre le réchauffement planétaire en développant des sources d'énergie propre et durable subiraient un sérieux revers. Les pays développés comme les pays en développement seraient fortement touchés. Il s'agit là d'un jeu dangereux, et nous devons tous exhorter la Russie à y mettre fin immédiatement.

L'Ukraine fait l'objet d'une attaque sanglante de la part de la Fédération de Russie. Le peuple ukrainien continue de défendre héroïquement sa nation, sa terre et ses valeurs. La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la guerre et appuyer la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. La Tchéquie est déterminée à travailler avec toutes celles et tous ceux qui défendent sincèrement les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies afin de faire d'une paix globale, juste et durable en Ukraine une réalité.

Qu'il me soit permis de répondre brièvement aux accusations sans fondement lancées aujourd'hui contre mon pays par le représentant de la Russie, et de l'assurer que mon pays n'a pas l'intention de participer à des réunions organisées par la Russie qui ne servent à rien, d'autant plus que la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, est l'agresseur. Je voudrais rappeler au représentant de la Russie que l'Ukraine ne fait qu'exercer son droit légitime de se défendre contre l'agression russe et qu'elle agit dans le plein respect de la Charte des Nations Unies et du droit international.

L'appui militaire que mon pays fournit à l'Ukraine est légitime au regard du droit international. La fourniture d'une aide militaire à un État qui est confronté à une agression est pleinement conforme à la Charte des Nations Unies. L'Ukraine a le droit de reprendre le contrôle total de son territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'exportation de matériel militaire est pleinement conforme aux obligations découlant des traités sur le commerce des armes pertinents. Ces normes interdisent les exportations vers un agresseur, et non vers

un État victime d'une agression extérieure. Avec l'appui qu'elle reçoit de la Tchéquie et d'autres pays, l'Ukraine défend sa population civile contre les innombrables attaques aveugles des forces armées russes. Les attaques de la Russie ont déjà causé la mort de milliers de civils innocents. Ne l'oublions pas.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Nous remercions les États-Unis et la Slovénie d'avoir demandé la tenue de la présente séance, qui tombe à point nommé, et la Suisse d'avoir organisé avec succès la Conférence mondiale de haut niveau sur la paix en Ukraine le week-end dernier.

On ne saurait trop insister sur l'importance de cette conférence. Une centaine de pays et d'organisations internationales y ont participé, dont de nombreux chefs d'État et de gouvernement du monde entier. La Conférence a réaffirmé le large appui international à un processus de paix fondé sur le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et a véhiculé une forte volonté politique de régler des problèmes concrets.

La Conférence a envoyé un message puissant : les frontières des États ne peuvent être redessinées par la force. La Charte des Nations Unies doit être respectée. La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale ne sont pas négociables. Ce sont des principes auxquels nous avons tous adhéré, et qui sont la clef de voûte de toutes celles et tous ceux d'entre nous qui croient au multilatéralisme et au droit international. Ils sont le fondement de la sécurité de chacun d'entre nous. Pour cette raison et tant d'autres, l'appui mondial à l'Ukraine est de la plus haute importance pour la paix et la sécurité internationales, une responsabilité partagée par l'ensemble de la communauté internationale.

Alors qu'une centaine de pays et d'organisations internationales se réunissaient à la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, la Russie a poursuivi son assaut contre l'Ukraine et s'est employée activement à saper les efforts internationaux en faveur de la paix. Au cours de la période précédant la Conférence, elle a mené certaines des attaques les plus meurtrières contre l'Ukraine depuis le début de l'invasion à grande échelle. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le mois de mai a été le plus meurtrier pour

ce qui est des victimes civiles depuis juin 2023, plus de la moitié des victimes étant attribuées à l'attaque russe en cours contre Kharkiv. Au cours de cette même période, nous avons constaté une recrudescence des cyberattaques et des manœuvres de désinformation de la part de la Russie.

La différence d'approche politique entre une conférence sur la paix en Suisse et les agissements barbares de la Russie en Ukraine est frappante. La prétendue proposition de paix de la Russie, annoncée à la veille de la Conférence, dévoile les intentions de Moscou, qui doivent être rejetées, à savoir soumettre l'Ukraine et lui refuser son droit à la souveraineté et à l'intégrité territoriale.

Les pays nordiques condamnent la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles des armes sont transférées de la République populaire démocratique de Corée et utilisées par la Russie en Ukraine. Nous demandons instamment à tous les États de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en s'abstenant de fournir un appui matériel ou autre qui aide la Russie à poursuivre cette guerre illégale.

L'Ukraine exerce son droit naturel de légitime défense, conformément à la Charte des Nations Unies. Les pays tiers ont le droit, en vertu du droit international, d'aider un État qui est victime d'une agression. Pourtant, la Russie continue cyniquement à demander la tenue de séances du Conseil de sécurité sur ces transferts légaux d'armes à l'Ukraine.

L'objectif de la Russie reste d'assujettir l'Ukraine. Dans les régions qu'elle occupe temporairement, la Russie a semé la mort, la terreur et la destruction, et non la paix. Personne ne souhaite plus la paix que l'Ukraine, dont le peuple continue de subir les conséquences de l'agression russe. Mais il ne peut s'agir de la paix à tout prix. Toute consultation future doit respecter le droit international, la Charte des Nations Unies et les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté qui y sont énoncés. Nous espérons sincèrement que la Russie participera à ces futures consultations sur une paix globale, juste et durable sur cette base.

Pour terminer, je voudrais dire que les pays nordiques se font l'écho des appels répétés lancés à la Russie pour qu'elle cesse toutes les hostilités et retire ses forces de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, afin de mettre fin à la guerre et de permettre à la paix de l'emporter.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Samson.

M^{me} Samson (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Je tiens à saluer les efforts déployés par la Suisse pour organiser avec succès la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine.

Je soulignerai trois points.

Premièrement, la Conférence a confirmé le ferme soutien en faveur de la Charte des Nations Unies et du droit international. Des représentants d'une centaine de pays de tous les continents et d'organisations internationales y ont participé, dont une majorité au plus haut niveau. Avec une large participation et pour la première fois au plus haut niveau politique, la Conférence a confirmé la nécessité de parvenir à une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, fondée sur la Charte et le droit international. Nous nous félicitons de l'adoption d'un communiqué conjoint à cette occasion, qui met l'accent sur le droit international, notamment la Charte et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. L'Union européenne est prête à soutenir des mesures concrètes pour assurer son suivi. La Conférence a également porté sur des questions plus spécifiques d'intérêt vital pour le monde entier et les participants se sont engagés à adopter des mesures concrètes à l'avenir, en collaboration avec les partenaires au niveau mondial : premièrement, pour assurer la sécurité et la sûreté des installations nucléaires en Ukraine et rappeler que la menace ou l'emploi d'armes nucléaires dans le contexte de la guerre en cours contre l'Ukraine sont inadmissibles ; deuxièmement, pour garantir la sécurité alimentaire et la liberté de navigation ; et troisièmement, pour faciliter l'échange de prisonniers et assurer le rapatriement de milliers d'enfants ukrainiens en Ukraine. Il appartient maintenant à la Russie de montrer qu'elle est prête à accomplir des progrès tangibles et à démontrer par ses actions un engagement clair en faveur de la Charte.

En ce qui concerne mon deuxième point, malheureusement, alors que nous discutons de la voie vers la paix en Ukraine, la Russie a poursuivi ses bombardements aveugles visant les civils et les infrastructures civiles. Des coupures d'électricité intermittentes touchent désormais toutes les régions de l'Ukraine, y compris la capitale, Kyïv. Les infrastructures et services essentiels sont ainsi privés d'électricité jusqu'à 12 heures par jour. Le Rapporteur

spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires s'est récemment rendu en Ukraine pour enquêter sur l'ampleur et la gravité alarmantes des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises par la Russie depuis le début de son invasion à grande échelle dans les territoires ukrainiens temporairement occupés et au-delà.

Troisièmement, la Russie et ses dirigeants doivent être tenus pour responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent contre l'Ukraine et des autres crimes très graves au regard du droit international, ainsi que des dommages massifs causés par la guerre. Cette année encore, le rapport sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384) cite les forces armées russes et les groupes armés qui leur sont affiliés comme ayant commis des meurtres et des atteintes à l'intégrité physique d'enfants, ainsi que des attaques contre des écoles et des hôpitaux. L'Union européenne a rejoint la coalition internationale appelant au retour des enfants ukrainiens. Elle s'efforce de ramener chez eux les enfants ukrainiens qui ont été déportés et transférés de force par la Russie. La Russie devra répondre de ces actes illicites, qui pourraient être constitutifs de crimes de guerre.

Pour terminer, je réaffirme l'appui indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Soyons clairs : alors même qu'elle est victime d'une agression, l'Ukraine tente de tracer un parcours vers une paix juste et durable. Elle cherche à défendre le droit international et la Charte. La Russie, quant à elle, durcit sa guerre et aggrave les souffrances humaines. Elle cherche à annexer le territoire souverain d'un autre État et à contrôler la politique intérieure et étrangère d'un autre État indépendant, tout en continuant à violer le droit international humanitaire. L'Union européenne continuera de soutenir l'Ukraine aussi longtemps et aussi intensément qu'il le faudra.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

M. Paulauskas (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon pays, la Lituanie. Nous nous associons à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Je remercie également la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, de son exposé.

Nous nous réunissons aujourd'hui à la suite de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qui

s'est tenue en Suisse et a rassemblé des États Membres épris de paix. Nous appuyons pleinement la formule de paix de l'Ukraine en tant qu'unique feuille de route viable pour instaurer une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur le droit international et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Toute initiative ou tout plan émanant du Kremlin ou d'ailleurs qui néglige les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies ne peut être justifié ou soutenu. De tels efforts, s'ils étaient mis en œuvre, porteraient inévitablement atteinte au droit international et ne conduiraient pas à une paix globale, juste et durable en Ukraine. Nos pays restent déterminés à œuvrer à la réalisation des objectifs de la formule de paix de l'Ukraine pour ouvrir la voie à l'instauration d'une paix durable et juste.

La résolution de l'Assemblée générale sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale), adoptée en février 2023 à une majorité de 141 voix, définit la seule voie viable vers une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte, y compris les principes de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale des États. Cette résolution appelle également à la cessation immédiate des attaques contre les infrastructures critiques de l'Ukraine et de toute attaque délibérée contre des biens de caractère civil, notamment des résidences, des établissements scolaires et des hôpitaux.

Comme ils l'ont réaffirmé lors de la Conférence, les États baltes sont déterminés à soutenir les efforts de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir la sûreté et la sécurité totales des infrastructures nucléaires de l'Ukraine. La Russie doit cesser immédiatement ses opérations militaires mettant en danger la sûreté nucléaire et retirer son personnel militaire et ses munitions de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. L'Ukraine doit reprendre le contrôle total de toutes ses installations nucléaires. Nous appuyons également les mesures visant à garantir l'acheminement sans entrave, en toute sécurité, des céréales et des produits ukrainiens vers les personnes dans le besoin afin de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. Nous condamnons la Fédération de Russie qui, en plus des moyens de guerre classiques, continue d'utiliser des munitions spéciales équipées de produits chimiques dangereux contre les forces armées ukrainiennes. Nous demandons instamment aux membres du Conseil de sécurité d'inclure cette question dans leurs délibérations pour permettre à la communauté internationale de lutter efficacement contre les violations par la Russie du droit international et des dispositions de la Convention sur les armes chimiques.

Nous demandons également à la Russie de respecter ses obligations internationales, de libérer immédiatement tous les Ukrainiens détenus illégalement et de rapatrier les plus de 20 000 enfants ukrainiens déportés ou transférés illégalement en Russie. Nous sommes particulièrement alarmés par la mobilisation des garçons au sein de l'armée russe dès que leur âge le permet, en violation des Conventions de Genève. Nous ne devons pas tolérer les tactiques de guerre de la Russie, notamment les attaques contre des écoles et des hôpitaux, le meurtre et la mutilation d'enfants et leur privation délibérée d'aide humanitaire. Pour cette raison, et à juste titre, le Secrétaire général a inscrit la Russie deux années de suite dans les annexes de son rapport annuel sur les enfants et les conflits armés (S/2023/362 et S/2024/384) en tant que partie qui commet de graves violations contre les enfants. La Russie n'a pas signé le plan d'action commun avec l'ONU pour faire cesser et prévenir les violations graves contre les enfants. Il existe également de plus en plus de preuves que la Russie soumet systématiquement les prisonniers de guerre et les civils ukrainiens à des meurtres, des tortures et des mauvais traitements, notamment des passages à tabac, des viols, des conditions de détention inhumaines et le refus d'une aide médicale.

La Russie intensifie également ses activités hybrides contre ses voisins, en particulier dans la région de la mer Baltique, notamment les incendies criminels, le brouillage du Système mondial de localisation, les attaques contre les infrastructures critiques, l'ingérence dans les élections européennes, la violence physique, la manipulation de l'information et l'instrumentalisation des migrations. Ces agissements de la Russie constituent une provocation délibérée visant à intimider les pays voisins et leurs sociétés.

Les mécanismes internationaux de surveillance, notamment la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, ont conclu que les autorités russes ont commis un large éventail de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme en Ukraine. Les dirigeants politiques et militaires de la Russie et de son complice, le Bélarus, doivent répondre de la destruction des infrastructures civiles, y compris des infrastructures énergétiques de l'Ukraine, de leurs crimes de guerre et d'autres crimes internationaux graves commis en Ukraine, y compris le crime d'agression. Nous condamnons également l'Iran et la République populaire démocratique de Corée, qui sont complices de la guerre aveugle menée par la Russie contre l'Ukraine et du meurtre de civils, étant donné qu'ils fournissent des armes et des munitions à la Russie. La Russie doit verser une

indemnisation pour tous les dommages subis. Le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine est déjà opérationnel. En outre, le mécanisme international de compensation, qui pourrait comprendre une commission des réclamations et un fonds d'indemnisation, devra être mis en place pour couvrir toutes les pertes subies par l'État et le peuple ukrainiens. À terme, les actifs russes immobilisés doivent être utilisés à cette fin en l'absence d'indemnisation volontaire.

Les États baltes réaffirment leur plein attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Une fois de plus, nous exhortons la Russie à retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance particulièrement opportune. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé éclairant.

La Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine qui vient de s'achever en Suisse, avec la participation de plus d'une centaine de pays et d'organisations internationales représentant tous les continents, a clairement démontré le soutien écrasant qui existe en faveur de la fin des hostilités menées par la Fédération de Russie en Ukraine. Une fois de plus, la communauté internationale a affirmé haut et fort qu'elle restait déterminée à mettre fin au conflit d'une manière qui garantisse la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et qu'elle continuerait à le faire tant que l'agression russe se poursuivrait. Le Président Andrzej Duda, qui était l'une de ces voix, a déclaré à la Conférence,

« L'accord de paix qui sera à terme élaboré doit garantir la souveraineté de l'Ukraine, ses pleines capacités pratiques pour défendre son indépendance, ainsi que son droit libre et sans entrave d'élaborer ses politiques intérieure et étrangère, sans influence de la Russie ».

En revanche, l'approche du processus de paix présentée par la Russie ne laisse aucune place à la négociation, car elle n'est pas réellement destinée à faire progresser le processus, mais sert plutôt de justification

inepte à la poursuite de la guerre. Les conditions de paix proposées par la Russie sont inacceptables pour l'ensemble du monde civilisé.

Pour être couronné de succès, le processus lancé en Suisse le week-end dernier doit pouvoir compter sur la participation d'une représentation aussi large que possible des Membres de l'ONU qui appuient la Charte des Nations Unies. Ce n'est qu'avec un large soutien international et des consultations approfondies que nous pourrons jeter les bases d'un futur accord de paix. La réunion du Bürgenstock a prouvé que la masse critique est déjà atteinte et que les solutions proposées comme tactiques dilatoires pour donner à la Russie plus de temps pour poursuivre ses activités hostiles sont en train d'échouer.

La Pologne figurait parmi les signataires du communiqué conjoint sur le cadre de paix adopté en Suisse. Nous souscrivons pleinement aux trois volets essentiels énumérés dans le document. Nous espérons vivement que les progrès réalisés en matière de sûreté nucléaire, de sécurité alimentaire et de questions humanitaires nous permettront de nous rapprocher d'une paix juste. Pour nous, il n'y a pas d'autre solution qu'une paix juste et il n'est pas substitut des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. En attendant, le soutien de la Pologne à l'Ukraine, sous toutes ses formes, restera notre priorité absolue dans toutes les instances multilatérales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Zahneisen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement de l'occasion qui nous est donnée de nous adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui. La présente séance n'aurait pu mieux tomber. Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président, de l'avoir organisée.

Nous nous joignons aux autres délégations pour remercier la Suisse d'avoir accueilli la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. Plus d'une centaine de pays et d'organisations internationales ont participé à un véritable échange mondial sur les moyens de mettre fin à la guerre d'agression de la Russie. La Conférence a constitué un jalon important et une démonstration éclatante de l'unité de la communauté internationale et de son désir profond de paix, une paix globale, juste et durable, fondée sur le droit international et la Charte des Nations Unies, qui préserve la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine.

L'Allemagne continuera d'appuyer sans réserve cet effort inclusif et transrégional qui prépare le terrain pour

un dialogue futur, un dialogue qui deviendra possible une fois que la Russie aura abandonné son ambition de soumettre l'Ukraine par la force, d'effacer son identité et d'absorber illégalement des parties de son territoire dans la Fédération de Russie.

Ce n'est pas une crise régionale à laquelle nous sommes confrontés. Lorsqu'un membre permanent du Conseil de sécurité lance une guerre d'agression contre un voisin en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, une agression étayée par des menaces nucléaires irresponsables et, brisant tous les tabous, par l'occupation et la militarisation de Zaporizhzhya, la plus grande centrale nucléaire d'Europe, nous sommes confrontés à une attaque contre l'Organisation des Nations Unies elle-même.

La guerre d'agression illégale menée par la Russie se caractérise par une indifférence totale à l'égard des souffrances des civils et par un mépris flagrant du droit international. En raison des bombardements incessants et des attaques de missiles et de drones, une grande partie des infrastructures civiles critiques de l'Ukraine sont en ruine. Il est donc impératif d'aborder dès maintenant la question de la reconstruction, alors que la guerre est malheureusement toujours en cours.

L'Allemagne a eu l'honneur d'accueillir la semaine dernière à Berlin la Conférence internationale sur le relèvement de l'Ukraine, à laquelle ont participé plus de 3 400 représentants des secteurs public et privé et d'organisations internationales et non gouvernementales. Pour exploiter le vaste potentiel de la société ukrainienne, l'autonomisation des acteurs locaux et des communautés a occupé une place centrale.

La conférence de Berlin a affiché une large unité et une grande solidarité dans le soutien à l'Ukraine. Plus de 110 accords ont été signés et des investissements d'un montant de 17 milliards de dollars ont été annoncés. Ces investissements aideront l'Ukraine à reconstruire et à protéger son infrastructure énergétique vitale et à accroître sa résilience. Nous attendons maintenant avec impatience la conférence sur le relèvement de l'Ukraine qui aura lieu l'année prochaine en Italie.

Je souhaite conclure mon intervention en exhortant une nouvelle fois la Russie à mettre un terme à son agression insensée et à retirer immédiatement ses troupes d'Ukraine. Je voudrais appeler tous les États Membres à soutenir la voie de la paix qui a été tracée en Suisse la semaine dernière afin de mettre fin à la guerre conformément à la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe pleinement à la déclaration faite par la représentante de l'Union européenne, et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Nous félicitons le Gouvernement suisse d'avoir organisé la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, avec la participation d'une centaine de délégations de pays de tous les continents et d'organisations internationales. La Conférence a marqué un premier pas important vers le rétablissement du rôle légitime de la diplomatie et nous nous félicitons du communiqué conjoint qui a été adopté. Il était également important que l'Organisation des Nations Unies soit représentée à la Conférence.

L'Italie reste attachée à une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies, fondée sur les principes de souveraineté, d'indépendance, d'unité et d'intégrité territoriale. Nous sommes fermement convaincus que la mise en œuvre intégrale de ces principes ne relève pas de l'intérêt exclusif de l'Ukraine et de l'Europe, mais de celui de l'ensemble des Membres de l'ONU. Le respect de ces principes est le ciment de la communauté internationale. Si nous nous résignons à l'idée que la force peut l'emporter sur le droit, nous nierions le principe d'égalité entre les États Membres qui est au cœur même du système des Nations Unies. C'est pourquoi nous appelons tous les États Membres de la communauté des Nations Unies à ne pas se laisser induire en erreur par de faux récits confondant la paix et la capitulation, ou par des récits opposant artificiellement l'Ouest à l'Est ou au Sud. L'issue du conflit et le destin du système de règles fondé sur la Charte des Nations Unies sont clairement liés.

Nous ne sommes pas en guerre contre la Russie ou le peuple russe, mais nous sommes déterminés à continuer

à mettre en lumière la politique russe de violation flagrante des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Ces principes ont été fermement évoqués et réaffirmés lors du sommet des dirigeants du Groupe des Sept (G7), présidé par l'Italie la semaine dernière, avec la participation du Président de l'Ukraine, Volodymyr Zelenskyy. Le sommet a délivré un message clair de soutien à l'indépendance et à la souveraineté de l'Ukraine. À cet égard, le G7 a également engagé les pays tiers à cesser de transférer des matériaux à double usage qui contribuent à soutenir l'invasion de la Russie.

La Conférence qui s'est tenue en Suisse a créé un cadre commun qui a permis de discuter de sujets liés au conflit qui sont d'un intérêt mondial vital pour tous, tels que la sûreté nucléaire, la sécurité alimentaire et la dimension humanitaire, y compris la protection des enfants ukrainiens.

Nous devons maintenant appeler à une participation encore plus grande de tous les États Membres de l'ONU pour que ces trois domaines d'action fassent l'objet d'un suivi cohérent. Nous avons également besoin de diplomatie pour soutenir les préoccupations et les attentes légitimes des pays en développement, qui sont touchés par les répercussions plus larges du conflit, en termes de perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et de sécurité alimentaire. Dans cette optique, nous encourageons la participation de tous les partenaires mondiaux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine à ces discussions.

Nous restons déterminés à collaborer avec tous les partenaires prêts à soutenir les efforts de paix. Le moment est venu de redoubler d'efforts collectivement pour atteindre cet objectif.

La séance est levée à 17 h 20.